



Présentation du programme

Emmanuel Macron

02 mars 2017 - Pavillon Gabriel (Paris)

Discours

Bonjour à toutes et tous, merci beaucoup d'être présents ce matin pour la présentation de notre projet. Je vais, en quelques minutes, en donner la philosophie, les grands axes, les principales mesures, et je répondrai à toutes vos questions.

La présentation de ce projet, que nous avons prévue de longue date - et j'avais eu l'occasion à plusieurs reprises d'expliquer pourquoi nous avons souhaité séquencer les choses de la sorte -, intervient à un moment important et grave de notre campagne pour l'élection présidentielle. À un moment important et grave parce que deux candidats ont décidé de proposer des projets ou conservateurs ou de régression et de repli pour le pays, mais qu'ils ont aussi décidé délibérément de s'attaquer à l'État de droit et à l'autorité de la justice en particulier. Dans cette période, il me paraît tout particulièrement indispensable, d'une part de garder le calme, la dignité de la vie publique dont nous sommes les dépositaires et, dans le même temps, de rappeler, évidemment, le respect de nos institutions et la volonté de proposer un projet pour le pays, parce que le projet qui vous est, aujourd'hui, soumis, c'est celui qui ambitionne de construire une France nouvelle et de retrouver l'esprit de conquête français. C'est cela ce qui, depuis le début, nous caractérise. C'est la volonté que nous portons. Alors, je sais que beaucoup chercheront - et nous y reviendrons sans doute dans le cadre des questions -, à savoir si c'est un projet de droite ou de gauche. Nous pourrons en discuter. Je veux surtout que ce soit un projet qui permette à la France d'entrer pleinement dans le XXI^e siècle, d'y réussir et de donner à chacune et chacun sa place.

La méthode qui a été retenue pour construire ce projet a consisté d'abord à prendre acte des réalités. Nous sommes dans une situation unique, inédite. Dans un grand pays de l'Union européenne qui, depuis trente-cinq ans, n'a pas réussi à résoudre le problème du

Seul le prononcé fait foi.

page 1 sur 35

chômage de masse. Nous sommes le seul grand pays européen dans cette situation. Et en même temps, face à des défis, eux-aussi, inédits : la révolution numérique, la transition écologique et environnementale, le risque terroriste, qui sont les uns et les autres en train, aujourd'hui, de faire basculer notre quotidien dans un monde nouveau. Ce projet a été aussi construit avec le terrain et toutes celles et ceux qui, depuis le début, contribuent au mouvement. Nous avons aujourd'hui plus de deux cent cinq mille adhérents. Ce projet a été construit sur la base de la Grande Marche, au printemps et à l'été dernier. Plus de cent mille conversations avec les Français. Plus de vingt-cinq mille questionnaires ont ensuite été remplis et un travail unique a été construit par nos comités locaux. Plus de trois mille ateliers de réflexion, depuis plusieurs mois, se sont organisés pour construire ce projet. Il est donc le reflet de ce qui est remonté de la base, de ce qui a été construit avec les uns et les autres, les unes et les autres, pour proposer, ensuite, avec plusieurs centaines d'experts - et nombre d'entre eux sont présents aujourd'hui et je les en remercie - la cohérence de ce projet.

C'est donc à la fois un projet complet, résumé dans le livret qui vous a été remis, et en tête, un contrat avec les Français - qui est le coeur de l'engagement que je souhaite prendre -, qui vous est aujourd'hui soumis.

Je suis, pour ma part, confiant dans la capacité qu'a notre pays à se transformer et à réussir ces défis. Ça peut peut-être vous sembler paradoxal, dans un moment où beaucoup doutent, où certains parlent de guerre civile et ne veulent offrir à nos concitoyens que le spectacle du pessimisme. Je suis formidablement confiant pour plusieurs raisons. La première, c'est que la France est un pays irréformable. Mais nous ne proposons pas de le réformer. Nous proposons une transformation complète, radicale. Un changement de logiciel sur beaucoup de sujets. Et le mouvement constitué - dont nombre d'élus ici présents reflètent à la fois la variété et la richesse et je les en remercie - montre que nous ne sommes pas dans un temps classique de la vie politique française. Ce qui est en train de se passer est inédit. Ce que nous allons proposer à nos concitoyens n'est pas de les réformer, parce qu'ils n'attendent pas d'être réformés. Ils attendent, en effet, une transformation radicale sur beaucoup de sujets. Et ensuite parce que le coeur de ce projet, c'est de les responsabiliser. C'est de proposer à chacune et chacun de prendre sa part dans ce changement, d'y occuper pleinement ses responsabilités. L'État a les siennes, l'Europe a les siennes, les collectivités territoriales... Mais les citoyens sont les acteurs de cette transformation radicale. Ce projet de conquête a choisi, d'abord, de regarder vers l'avenir. Je l'ai dit : la transformation du travail, la transformation de notre modèle productif, la transition numérique, ce sont des risques. Mais aussi de formidables opportunités. Et donc, au coeur de ce projet, il y a le refus d'acter la défaite.

Je ne dirai pas, dans ce projet, que nous avons d'ores et déjà perdu la bataille du travail. Non. Le travail va changer et nous participerons de ce changement, nous l'accompagnerons, nous transformerons nos équilibres. C'est aussi pour cela que l'investissement est au cœur de la philosophie que nous portons. C'est aussi pour cela que je ne propose pas, dans ce projet, des remèdes qui ont pu être faits dans certains autres pays européens, il y a trente ou quarante ans. L'avenir de la France, ce ne sont pas les réformes britanniques des années 80.

C'est un projet, ensuite, qui regarde nos contraintes en face et donc qui n'est pas irréaliste, il est, en termes de finances publiques, cohérent. Nous avons des engagements à tenir parce que nous sommes un pays endetté, parce que ne pas tenir compte de ces contraintes, c'est décider de laisser à nos enfants et nos petits-enfants une charge, avant même qu'ils ne commencent à vivre, et parce que la cohérence de ces contraintes, c'est

Seul le prononcé fait foi.

ce qui nous tient également dans l'Europe. Et ce projet est un projet éminemment européen. Donc, nous libérer seuls de nos contraintes en pensant que nous arriverons à faire progresser l'Europe, parce que les autres l'accepteraient, est une profonde erreur. Au cœur de ce projet, il y a la volonté de tenir le fil européen et donc sa cohérence.

L'exigence écologique et environnementale est aussi un des fils rouges de ce projet, parce que cela fait partie de ce que nous devons tenir, parce que cela fait partie des engagements de responsabilité qui sont aussi les nôtres. C'est un projet qui tient compte, évidemment, de la réalité, de la force de la menace terroriste qui, aujourd'hui, divise parfois notre pays, le fragilise et implique donc le plus grand engagement. Ensuite et enfin, c'est un projet qui s'inscrit de manière pragmatique en termes d'actions. Plusieurs actions relèvent du niveau européen où se construit une souveraineté efficace : en matière écologique et énergétique, en matière de numérique, en matière de sécurité. L'État prend évidemment sa part de responsabilités sur nombre de sujets mais c'est également un projet qui décide de construire avec les territoires, les collectivités territoriales, en confiance, une vraie transformation de l'action publique.

La cohérence de ce projet consiste à concilier plusieurs objectifs jusqu'alors distincts. L'efficacité et la justice d'abord : chaque mesure a été choisie au regard du critère d'efficacité pour qu'à la fin du quinquennat, chacun puisse mesurer concrètement en quoi sa vie a été améliorée, en quoi il a retrouvé du pouvoir, la possibilité de faire des choix. L'évaluation sera d'ailleurs un axe fort des politiques que nous mettrons en place. En même temps, la justice est évidemment au cœur du projet que portons, parce que l'indécence, les privilèges n'ont que trop duré et nous voulons les mêmes règles pour tous, quels que soient les statuts. Nous voulons des dirigeants responsables, exemplaires et qui rendent des comptes. Mais il n'y a pas de justice véritable sans efficacité et il n'y a pas d'efficacité qui tienne si elle n'est pas juste.

D'autre part, nous réconcilions, dans ce projet, la liberté et la protection et c'est pour moi l'un des fils rouges, depuis le début, de notre philosophie. Il est essentiel de libérer des secteurs d'activité multiples, la capacité de nos concitoyens à choisir leur vie, à ne pas subir. Mais, en même temps, dans ce monde en profond changement il est indispensable d'apporter les sécurités individuelles qui doivent accompagner chacune et chacun. Et, donc, la réconciliation de la liberté et de la protection est également un fil rouge de ce projet et, je crois, son point d'équilibre. Nous ne cherchons ainsi pas à conserver ou à adapter mais bien à transformer en profondeur les différents secteurs qui sont ici concernés.

Ce programme touche donc à la fois la vie quotidienne de nos concitoyens, a pour but de redonner des perspectives et cet esprit de conquête, en particulier, à nos classes moyennes et à construire l'avenir de notre pays.

Le cœur de ce projet, ce sont les six chantiers que j'ai définis au début de ce texte, qui sont la structure du contrat avec les Français sur lequel je m'engage.

Le premier chantier, c'est celui de l'éducation et de la culture. C'est la condition-même de notre cohésion nationale. C'est ce pourquoi je veux remettre la transmission des savoirs fondamentaux, de notre culture, de nos valeurs, au cœur du projet de notre école. C'est un projet à la fois de transmission et d'émancipation. S'il n'y a pas de transmission juste de nos valeurs, des savoirs, de ce qu'est notre culture, il n'y a pas de vraie liberté. Et, en même temps, c'est par l'école, l'université, la culture, que nous pouvons construire un vrai projet d'émancipation parce que c'est ainsi que se construit véritablement l'égalité

Seul le prononcé fait foi.

des chances. La possibilité de former des femmes et des hommes autonomes, libres de choisir. C'est cela qui guidera notre projet pour l'école - et nous proposons, à cet égard, de revenir sur plusieurs réformes récentes, de redonner aussi beaucoup plus d'autonomie de moyens à l'école, au collège et au lycée, de reconnaître le rôle essentiel des enseignants, de les rémunérer également davantage et, en même temps, dans les zones les plus en difficulté, de diviser par deux le nombre d'élèves par classe, en CP et CE1. C'est cela qui nous conduit à revenir vers une véritable autonomie de nos universités, en termes pédagogiques, en termes de recrutement également. C'est cela qui nous conduit à avoir un projet ambitieux pour la culture et, en particulier, pour l'accès à la culture avec, à la fois, le passeport culture, l'ouverture des bibliothèques et de nombreuses autres mesures, parce que c'est l'accès de tous à l'excellence qui est ainsi privilégié.

Le deuxième chantier sera celui de la société du travail parce que l'émancipation de chacune et chacun, dans notre société, se construit par le travail. C'est le travail qui nous permet de sortir de notre condition initiale, de choisir véritablement notre vie. Je demanderai ainsi au gouvernement de simplifier le droit, de réformer l'assurance chômage pour en faire un droit universel avec des exigences nouvelles pour chacun et cela s'accompagnera d'un plan inédit pour la formation et la qualification de nos concitoyens les plus fragiles. C'est un projet de sécurité professionnelle nouvelle qui est ici porté, articulant une réforme en profondeur de notre assurance chômage pour en faire un droit universel avec des devoirs pour chacun, eux aussi nouveaux, mais en même temps une formation et une re-qualification, tout au long de la vie, inédite. C'est parce que je crois à cette société du travail que plusieurs mesures d'allègement de charges, d'amélioration de la rémunération et du pouvoir d'achat des travailleurs ont été décidées et annoncées depuis plusieurs semaines. C'est aussi pour cela, ayant entendu les demandes de nos adhérents et fort des discussions que nous avons eues ces dernières semaines, que j'ai également décidé de rétablir les allègements de cotisations pour les heures supplémentaires.

C'est également pour cela que nous avons décidé une réforme en profondeur de la taxe d'habitation, parce que, comme toutes les mesures prises en matière de travail dans ce projet, c'est une mesure essentielle pour les classes moyennes françaises. La taxe d'habitation est, aujourd'hui, un impôt qui est injuste sur le plan social comme sur le plan territorial. C'est un impôt qui est payé indépendamment du revenu, excepté pour les plus modestes d'entre nous qui sont aujourd'hui exonérés, mais qui, lorsqu'on gagne un ou deux SMIC est le même que lorsqu'on gagne cinq ou six SMIC pour un logement, si celui-ci a les mêmes caractéristiques, dans la même ville. Il n'est donc pas juste, sur le plan social. Il n'est pas non plus juste, sur le plan territorial, parce que lorsqu'on en regarde la structure, c'est un impôt qui est beaucoup plus élevé dans les villes moyennes, dans les villes-centres, dans les villes périphériques, là où, bien souvent, les entreprises sont parties et où nos classes moyennes subissent cet impôt. Parce que je crois à la nécessité de redonner de l'espoir à nos classes moyennes, qui sont le socle du consensus social et politique français, j'ai décidé d'exonérer 80% de nos concitoyens de cet impôt. C'est une mesure d'efficacité et de justice. Elle se fera, évidemment, en préservant en totalité les finances des collectivités territoriales et leur autonomie fiscale.

Le troisième chantier sera celui de la modernisation de notre économie et de notre société. D'abord par une stratégie d'investissement assumée et ambitieuse, pour la France hexagonale et la France d'outre-mer, afin de construire un modèle de croissance compatible avec nos objectifs, et donc d'investir massivement sur le numérique, sur la transition écologique et environnementale. Notre projet n'est pas un projet punitif. C'est un projet de croissance, mais qui consiste aussi à accompagner le développement des

Seul le prononcé fait foi.

énergies renouvelables, le développement de l'économie circulaire, le développement d'une vraie stratégie d'effacement thermique et énergétique. Nous pourrions y revenir dans la discussion, là aussi, beaucoup de mesures sont détaillées. C'est, d'autre part, un projet qui vise à construire une vraie mobilité économique et sociale par le numérique, par la recherche, par l'entrepreneuriat et l'innovation. Le projet que nous portons n'est pas un projet qui consiste à aider celles et ceux qui ont déjà réussi à réussir encore davantage, mais c'est un vrai projet de mobilité économique et sociale qui cherche à permettre à chacune et chacun, lorsqu'il en a le talent, la capacité, la volonté, de réussir dans notre société. C'est, d'ailleurs, la cohérence avec l'engagement éducatif et culturel que je viens de rappeler.

C'est pour cela que plusieurs mesures sont décidées, dans le cadre de cette philosophie, mais que, tout particulièrement, pour les quartiers les plus en difficulté, nous avons décidé d'aller plus loin en matière de lutte contre les discriminations mais également plus loin en termes de lutte pour l'inscription dans notre société et dans l'économie des jeunes qui viennent des quartiers dits "politique de la ville". C'est à ce titre que nous avons décidé les emplois francs pour les quartiers "politique de la ville", c'est-à-dire une prime de quinze mille euros durant trois années pour tous les jeunes issus des quartiers "politique de la ville", ce qui est un changement profond de philosophie. Jusqu'à présent, et depuis le début, nous avons toujours décidé d'aider les quartiers, c'est-à-dire d'assigner à résidence les jeunes qui étaient nés dans les quartiers les plus difficiles de la République, de ne pas leur permettre de s'en sortir par l'école - vous avez compris que nous avons le projet contraire en différenciant complètement les moyens -, et de permettre à des entreprises de s'installer dans ces quartiers, quand bien même, parfois, elles n'embauchent jamais un jeune de ces quartiers.

La philosophie que nous retenons est profondément différente. Elle consiste, en quelque sorte, à donner la possibilité à chaque jeune issu de ces quartiers d'avoir une aide spécifique pour l'aider, justement, à trouver un emploi et, donc, à inciter les employeurs à retenir ces jeunes. C'est aussi dans le cadre de cette philosophie que nous avons décidé, évidemment, une stratégie cohérente sur le plan macroéconomique et microéconomique d'aide à l'investissement privé, qui est essentiel dans cette stratégie de modernisation. L'investissement privé et l'emploi par les entreprises, qui leur permettront d'aller, justement, vers le numérique, d'aller vers la qualification de nouveaux emplois, est un axe essentiel de la création de cette nouvelle société vers laquelle, justement, nous nous orientons.

La société que je veux sera à la fois libérée des carcans et des blocages et également protectrice pour les plus fragiles. C'est aussi pour cela qu'au coeur du programme d'investissement, nous avons la volonté d'accompagner la transformation de secteurs qui sont aujourd'hui, parfois, en difficulté, parce qu'ils ont besoin d'un investissement qui leur permette de prendre le virage de la modernisation. C'est pour cela qu'au coeur du programme d'investissement d'avenir, il y a un volet dédié à la santé, pour aider à la modernisation non seulement de l'hôpital mais également de la médecine libérale et des maisons de santé. C'est pour ça qu'il y a un volet dédié à l'agriculture - j'ai eu l'occasion, durant ces derniers jours, de le présenter - de cinq milliards d'euros, afin d'aider à la modernisation des structures agricoles, pour accompagner dans leur transformation nos exploitants agricoles.

Construire la modernisation de notre économie et de notre société, c'est aussi y restaurer la confiance, c'est-à-dire y mettre plus de transparence. C'est une condition dans une société de mobilité. Nous sommes aujourd'hui, en France, dans une société de statut.

Seul le prononcé fait foi.

Chacune et chacun a des avantages et des protections qui dépendent de son secteur, du statut dans lequel il est rentré. Cela crée de la défiance, cela crée des rigidités. Nos concitoyens ont et auront de plus en plus à vivre des changements profonds durant leur vie professionnelle, des risques nouveaux à prendre. Ils les choisiront ou ils les subiront. Et, pour être pleinement efficace et juste, nous avons besoin de restaurer de la confiance dans notre société et donc de la transparence. C'est pourquoi nous avons décidé d'avoir un système d'indemnisation du chômage universel et non plus réservé aux salariés par une assurance.

C'est aussi pour cela que nous avons pris la décision d'aller vers un système de retraite plus transparent et efficace. Je ne proposerai pas de modifier, durant le quinquennat à venir, l'âge de départ à la retraite. Cela est fait depuis vingt ans. Ce sont des mesures de changement paramétriques qui ne changent pas la philosophie du système ni n'améliorent la confiance qu'ont les jeunes ou les moins jeunes en celui-ci. Tous les sondages le montrent. Je ne proposerai pas de changer l'indemnisation des retraités. On ne peut pas faire la réforme de notre système de retraite en réduisant le pouvoir d'achat de celles et ceux qui sont aujourd'hui en retraite. Donc, à cet égard, tous les paramètres actuels seront préservés mais nous irons vers un système universel de retraite où pour chacune et chacun, quel que soit son statut, sa profession, son secteur d'activité, un euro cotisé donnera les mêmes droits à la retraite. Cette réforme en profondeur est indispensable, elle n'a été que trop reportée. Elle prendra du temps. C'est pour ça qu'aucun Français, aucune Française qui, aujourd'hui, est à cinq ans de la retraite, ne sera concerné par cette réforme. Nous en concerterons les paramètres et les préparerons dans une méthode concertée que je pourrai vous présenter en détail et que j'explicitai dans les prochaines semaines. Mais, elle consistera, dans les années à venir, à faire progressivement monter en charge ce système profondément nouveau qui est indispensable pour restaurer la confiance de nos concitoyens dans le système de retraite, pour assurer une vraie justice et une vraie transparence de ce système, et pour redonner aussi des libertés. Il y aura toujours un âge légal, évidemment. Mais il y aura la possibilité, en fonction de la cotisation faite tout au long de sa vie, de choisir aussi son âge de retraite en sachant pertinemment à quelle cotisation, justement, on a souscrit, et quels sont les droits qu'on a ainsi acquis. Je défie chacun et chacune dans cette salle aujourd'hui de savoir où vous en êtes sur votre système de retraite. Il y a - et je crois qu'un rapport de l'INSEE sort aujourd'hui qui le montre - des gagnants, des perdants, une illisibilité complète, selon que vous passiez d'un statut à l'autre, d'un secteur à l'autre, du public au privé. C'est cette illisibilité qui crée la défiance, parfois des injustices incompréhensibles. C'est cela que nous allons donc changer en profondeur en maintenant la caractéristique profonde d'un système par répartition.

C'est aussi parce que nous voulons moderniser notre économie, notre société et donc protéger les plus faibles, que nous aurons une politique volontariste en matière de handicap avec une stratégie qui nous permettra, durant ce quinquennat, d'appliquer enfin les lois votées en termes d'accessibilité et de mobilité. C'est indispensable. Aujourd'hui, les personnes à mobilité réduite, mais plus largement l'ensemble des personnes vivant en situation de handicap, n'ont que trop subi les retards. C'est aussi une part de l'investissement public que nous avons décidé de mettre pour accompagner les acteurs privés et les collectivités territoriales face à ces changements profonds dont j'ai pleinement conscience. C'est aussi pour cela que nous avons décidé - parce que le coeur de cette stratégie, c'est d'aider les personnes, en particulier les plus jeunes, vivant en situation de handicap à vivre une vie la plus normale possible - d'avoir une stratégie volontariste d'aide à l'inscription dans l'école et donc, enfin, de pallier nos insuffisances en matière

d'auxiliaires de vie scolaire. Et, donc, à la fois de répondre aux besoins en termes de postes mais également de pérenniser ces derniers.

Le quatrième chantier, que nous vous proposons et que je veux porter, consiste à renforcer la sécurité de la nation. Nous sommes aujourd'hui confrontés à la menace terroriste. Elle fait partie du quotidien de nos concitoyens. La bataille contre le terrorisme djihadiste se conduit et continuera à se conduire, dans les prochaines années, à l'international comme sur le plan national. A l'international, elle s'inscrira dans une feuille de route diplomatique qui consiste partout à construire la paix, qui consiste partout à avoir un objectif premier de notre stratégie, qui est de lutter contre les terroristes et tous les clans terroristes, au Proche et au Moyen Orient, au Maghreb et au Machrek et en Afrique sahélienne et sub-sahélienne. Les théâtres d'opérations sont nombreux. Ils impliqueront une stratégie à la fois française, européenne et évidemment le maintien de nos coalitions internationales. Et c'est aussi pour cela que j'ai confirmé l'engagement d'arriver à 2% du PIB en termes de dépenses militaires.

Cette stratégie, elle se déploie aussi au niveau national, avec des engagements que j'ai déjà annoncés et qui s'inscrivent dans notre stratégie budgétaire, d'embauche de dix mille policiers et gendarmes, la reconstruction d'un véritable renseignement français sur le plan territorial, indispensable pour réussir la lutte contre le terrorisme et, en même temps, la structuration d'un état-major au niveau national et d'une cellule de coordination, au niveau national, de l'ensemble de nos services de renseignement pour consolider les données et pour coordonner, beaucoup plus qu'elles ne le sont aujourd'hui, nos forces de renseignement dans la lutte contre le terrorisme.

La sécurité, c'est bien évidemment aussi la sécurité du quotidien. C'est cela qui m'a conduit à confirmer plusieurs engagements : celui de recréer, justement, une police de sécurité quotidienne, avec d'autres techniques d'intervention et de présence dans les quartiers - je pourrai y revenir si vous le souhaitez et je l'ai détaillé durant ces dernières semaines - avec aussi d'autres formes d'intervention : la capacité à sanctionner de manière immédiate, par des amendes, plusieurs infractions mineures qui, aujourd'hui, n'ont pas de véritable réponse pénale et, en même temps, de nouveaux pouvoirs comme le pouvoir d'injonction d'éloignement du territoire qui sera donné, sous le contrôle du juge, à nos forces de police.

C'est une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de délinquance mais également à l'égard de toute dérive policière que nous portons dans ce projet.

Assurer la sécurité, c'est aussi faire respecter sans concession notre laïcité. Là, je veux le redire, notre laïcité, telle qu'elle a été définie en 1905, est un bouclier, aussi bien pour celles et ceux qui croient que pour celles et ceux qui ne croient pas. Je n'accepterai pas que certaines et certains soient stigmatisés dans notre République parce qu'ils croient à une religion. Je pense que c'est une profonde régression et un risque de guerre civile, et le piège qui nous est tendu par, aujourd'hui, nos assaillants. Mais, de la même façon, je n'accepterai pas, qu'au nom de leur croyance, certaines ou certains puissent considérer qu'on peut déroger aux règles de la République, interdire à des femmes d'aller s'asseoir dans des terrasses de café et considérer que l'égalité hommes-femmes, ou que ce que les lois de la République protègent, ne doit pas être respecté.

Enfin restaurer partout l'autorité de l'État, et dans l'État, c'est une condition de notre sécurité. Je le dis avec beaucoup de force : remettre en cause la légitimité de l'autorité judiciaire, appeler à des trêves judiciaires pour les politiques ou les cols blancs, c'est affaiblir l'autorité de l'État et l'autorité dans l'État et ça n'est pas compatible avec une vraie

Seul le prononcé fait foi.

politique de sécurité dont notre pays a aujourd'hui besoin. Notre pays n'a pas besoin de faux débats théoriques, notre pays n'a pas besoin d'autoritarisme ou d'arguments d'autorité. Il a besoin d'une autorité vraie qui reconnaît la force de nos institutions.

Le cinquième chantier que je porterai sera celui du renouveau démocratique. Il y a aujourd'hui, et malheureusement les temps que nous vivons l'illustrent chaque jour, un doute - un soupçon permanent - qui pèse sur les décideurs politiques. Je le regrette profondément. Il y a, dans toutes les professions, dans toutes les corporations, des femmes et des hommes qui ne respectent pas la loi. Ils doivent partout être poursuivis de manière juste, équitable, transparente. Pour autant, et je le dis, alors même qu'on m'a souvent reproché de ne pas être moi-même aujourd'hui un élu - quoique j'espère, vous l'avez compris, j'aspire à le devenir -, je ne veux pas que nous tombions dans ce syndrome qui consiste à jeter le soupçon ou l'opprobre sur la totalité des élus. Il y a un nombre d'élus de la République, qu'ils soient maires, conseillers municipaux, départementaux, régionaux, parlementaires, nationaux ou européens, qui donnent de leur temps, de leur énergie, ont toujours respecté les lois de la République et la moralité publique et qui, aujourd'hui, se trouvent pris dans ce débat qui est une lèpre pour la dignité de notre vie publique. Alors, pour y répondre, nous prendrons plusieurs mesures.

D'abord - c'est ce que nous avons annoncé durant les derniers jours et les dernières semaines - une vraie stratégie de moralisation de la vie publique. Il ne s'agit pas, ici, de prendre des mesures qui ne soient pas intelligibles pour nos concitoyens mais, au contraire, de prendre des mesures attendues qui, je l'espère, permettront de répondre à ce soupçon. Le projet de moralisation de la vie publique que nous porterons consiste, d'abord, à éradiquer les conflits d'intérêts qui aujourd'hui, parfois, trop souvent, existent. C'est ce qui, entre autres, nous conduira à organiser l'interdiction de toute fonction de conseil pour les parlementaires - quel que soit, d'ailleurs, le type de parlementaire - parce ce qu'il n'est pas possible de construire la loi de la République et de dépendre financièrement d'intérêts tiers ou d'être rémunéré par ces intérêts tiers. C'est pour cela aussi que nous porterons une réforme qui interdira l'embauche de proches ou de membres de sa famille. Cette réforme fait partie des statuts d'En Marche ! depuis le premier jour, mais nous la porterons pour que tous les parlementaires la respectent. C'est cela aussi qui nous conduira à demander à l'Assemblée nationale et au Sénat de rapprocher le régime de retraites de nos parlementaires avec le régime de retraites de droit commun. C'est aussi cela qui nous conduira - un texte, d'ailleurs, a été récemment discuté au Parlement sur ce sujet et rapporté par plusieurs parlementaires ici présents - à ne pas investir, pour notre part, en tant que candidat d'En Marche ! aux élections législatives, un candidat qui aurait un casier judiciaire de type B2 ou qui aurait fait l'objet de peines d'inéligibilité. Mais, plus largement, nous souhaitons l'inscrire dans la loi.

Ensuite, ce renouveau démocratique que nous souhaitons porter, au-delà du projet essentiel de moralisation de la vie publique, c'est aussi un projet de renouvellement des femmes et des hommes. C'est ce que le mouvement En Marche ! porte depuis le premier jour. C'est ce qui fait que la moitié de nos candidats investis pour les élections législatives seront de nouveaux candidats, et non des parlementaires reconduits. Cet objectif de renouvellement, nous le ferons. C'est ce qui, en même temps, nous conduit à prendre des engagements qui seront traduits par voie législative en termes de non cumul des mandats dans le temps.

Ensuite, le renouveau démocratique passe également par une vraie responsabilité politique. Elle est indispensable et elle fera partie de la gouvernance que je veux retenir pour le quinquennat. La responsabilité politique a un sens. La responsabilité politique du

Seul le prononcé fait foi.

président d'abord, ce qui fait que je m'engage, chaque année, à aller rendre compte des avancées de mon mandat et en particulier de ces six chantiers, devant le Parlement réuni en Congrès, comme le prévoit la Constitution dans sa dernière réforme. Responsabilité des ministres également, dont je fixerai la feuille de route et qui seront responsables pleinement de la gestion de leur portefeuille ministériel et, en particulier, des engagements de finances publiques que je prends. Cela sera évalué chaque année avec, si le respect n'est pas plein et entier, des décisions qui seront prises en termes de maintien dans le gouvernement. Être ministre, c'est un honneur, c'est aussi une responsabilité. C'est aussi pour cela que je défends l'idée que les ministres - et ce sera tout un travail à faire avec le nouveau Parlement - soient beaucoup plus auditionnés par des commissions parlementaires, fassent l'objet d'un travail partenarial avec le Parlement, que des commissions d'enquête parlementaires puissent se multiplier beaucoup plus que nous ne l'avons dans le système français, parce que c'est ainsi qu'on fait vivre la responsabilité politique du gouvernement, beaucoup plus qu'on ne le fait aujourd'hui dans le système français.

Je crois enfin, comme vous l'avez compris, à la responsabilité politique au niveau parlementaire. C'est ce qui fait que je souhaite, pour justement tenir cette responsabilité et cette efficacité, réduire d'un tiers le nombre de parlementaires, non pas pour faire des économies, mais pour leur donner plus de moyens en termes d'évaluation, de pouvoir passer beaucoup plus de temps et d'énergie sur l'évaluation des politiques publiques et du travail gouvernemental, passer moins de temps à légiférer et - là aussi, j'y reviendrai dans le détail, dans les prochaines semaines - beaucoup plus de temps à contrôler, à évaluer nos politiques publiques, à contrôler l'action du gouvernement et ainsi à mettre, je crois, plus de transparence dans notre vie publique.

Enfin, le sixième chantier sur lequel je m'engage, c'est un chantier sur le plan international et européen. Celui qui consiste, dans le coeur de ce qui est considéré traditionnellement comme le domaine propre du président de la République, à défendre, en cohérence avec ce que je viens d'exprimer, nos intérêts. Je pourrai revenir sur tous les sujets que vous souhaiterez aborder en matière de politique internationale, mais trois objectifs guideront mon action en la matière.

Le premier, c'est évidemment la sécurité de nos concitoyens. C'est l'objectif premier, la boussole qui doit nous guider dans toutes les discussions, toutes les prises de position, quelles que soient les régions du globe. Le second, ce sont nos intérêts climatiques. La France, durant ce quinquennat, a porté, avec beaucoup de réussite, un agenda climatique en organisant avec succès la COP21. Nous devons aller plus loin et porter cette voix à l'international et nos intérêts, ce sont aussi nos intérêts dans ce débat que nous devons continuer à porter. Et enfin, ce sont nos intérêts économiques qui doivent également, évidemment, conduire la diplomatie française, en particulier avec plusieurs régions du globe qui sont essentielles pour notre commerce extérieur et pour plusieurs filières. Il y a, en particulier, une stratégie africaine - sur laquelle, là aussi, je reviendrai dans les prochaines semaines - que je souhaite conduire. L'Afrique sera pour nous, j'en suis convaincu, dans la décennie à venir, le continent de tous les risques et de toutes les opportunités et je souhaite donner une nouvelle impulsion à notre diplomatie en Afrique, non pas seulement à travers, parfois, d'indispensables interventions militaires, mais une politique culturelle, pour la francophonie, une politique économique beaucoup plus forte.

Enfin, c'est évidemment l'Europe qui est au coeur de notre projet, je l'ai dit, nombre des réformes que nous proposons dans ce projet, et que je souhaite porter, sont indispensables pour la France, mais sont attendues au niveau européen. Nous ne

Seul le prononcé fait foi.

pourrons pas réussir dans le monde tel qu'il se construit, aujourd'hui, sans une véritable stratégie européenne. Le projet que nous portons, c'est de relancer l'agenda européen - à vingt-sept demain - qui est indispensable pour réussir en matière de sécurité, de politique énergétique, de politique numérique, entre autres, et qui suppose de redonner une nouvelle impulsion au marché unique, en même temps que nous aurons à organiser en bon ordre le Brexit.

Mais de la même façon, nous avons besoin de relancer la zone euro, de lui donner une impulsion nouvelle en matière d'investissement. De reconstituer la solidarité aujourd'hui perdue au sein de cette zone sur le plan économique et social. C'est le coeur de la stratégie que nous poursuivrons dès les premiers mois du quinquennat. Elle implique d'avoir une France crédible et une France qui soit un véritable partenaire pour l'Allemagne. Le couple franco-allemand est le coeur de réacteur aussi bien de la zone euro que de l'Union européenne. Il n'est pas la condition suffisante, mais il est la condition nécessaire de toute avancée. Je ne proposerai donc pas la grande brutalité à l'égard de l'Allemagne, les leçons de morale, la tension constructive, ou toutes les formules qu'on a pu entendre ces dernières décennies durant les campagnes présidentielles françaises. Je propose de restaurer la crédibilité française vis-à-vis de l'Allemagne pour, dans les six mois, les convaincre d'un vrai changement et d'une capacité, ensemble, pour une politique d'investissement active et de plus de solidarité en zone euro et en Europe. Nous en avons tous et toutes besoin parce que c'est l'avenir de l'Europe, de notre jeunesse, qui se construit dans la décennie à venir. Nous n'avons pas réussi, depuis la crise de 2008, à vraiment reconstruire l'Europe. Depuis 2008, nous avons une génération perdue, qui n'a connu, dans nombre de pays de l'Europe, que le chômage de masse et que l'absence de projet. Notre devoir, dans les années qui viennent, c'est d'être capable de reconstruire le rêve européen sur, d'abord, notre capacité à prendre nos responsabilités.

Au-delà de ces six chantiers, il y a une cause nationale que je porterai, qui est l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est une cause nationale, parce qu'au-delà des mesures techniques - sur lesquelles je me suis déjà exprimé, sur lesquelles je peux revenir -, je considère que c'est un sujet absolument fondamental de la vitalité de notre société, de notre économie et de notre démocratie. Donc, l'égalité hommes-femmes sera une cause nationale. Les femmes sont aujourd'hui sous-représentées. Elles sont aujourd'hui l'objet de violences, de harcèlement, parce qu'une forme de consentement tacite s'est trop longtemps installée dans la société, s'est trop longtemps installée dans la vie professionnelle, s'est même trop longtemps installée dans la vie politique. Donc, c'est à travers une politique assumée que je porterai, moi-même, dans les nominations, dans les pratiques, dans le suivi de notre vie économique et sociale, avec plusieurs mesures concrètes, que cette cause sera suivie.

Voilà les grands axes et les grands engagements, Mesdames, Messieurs, que je voulais porter à votre connaissance ce matin avant de répondre à toutes vos questions, dans le temps qui s'ouvre maintenant à nous. Je vous remercie pour votre attention.

Questions/réponses

Emmanuel MACRON : Allez-y. Le pouvoir appartient à celles et ceux qui ont les micros.

Raphaël LEGENDRE : Raphaël LEGENDRE, Journal L'Opinion. J'aurais deux questions, Monsieur MACRON, s'il vous plaît. Une première sous forme de précision. Vous annoncez donc une suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires : s'agit-il des cotisations patronales ou salariales ? Et confirmez-vous qu'il n'y aura pas de défiscalisation du coût des heures supplémentaires ? Deuxième question : la grande

Seul le prononcé fait foi.

réforme de votre éventuel quinquennat s'annonce donc sur la sécurité sociale, c'est une question de méthodologie. Comment comptez-vous supprimer les régimes spéciaux - c'est un vieux sujet en France - et aligner les retraites du public sur le privé ? Merci.

Emmanuel MACRON : Sur le premier sujet, vous avez raison d'être précis, je vous propose de revenir aux exonérations de cotisations salariales et patronales qui avaient été décidées il y a maintenant près de dix ans. Mais je ne reviens pas sur les mesures en termes d'impôt sur le revenu parce qu'il n'y a pas de raison et pas d'élément de justice à cela. Si vous gagnez deux mille euros parce que vous êtes salarié à plein temps sans heures supplémentaires et que vous gagnez deux mille euros parce que vous avez mille cinq cents euros de salaire principal et cinq cents euros d'heures supplémentaires, il n'y a rien qui justifie, ni d'ailleurs qui incite votre employeur, à vous donner ces heures supplémentaires. Donc c'est une injustice fiscale que je ne reproduis pas. Par contre, les exonérations de cotisations patronales et salariales, au-delà que celles que nous décidons, sont des éléments qui encouragent au travail et qui sont différenciantes.

Pour ce qui est de votre deuxième point, la réforme qui est la nôtre est beaucoup plus large, puisque - on pourra y revenir au gré des questions - on propose une réforme en profondeur de la sécurité professionnelle et donc de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, qui sont aussi des sujets qui, parfois, touchent certains régimes spéciaux qui font l'objet d'une vraie différence entre plusieurs types de travailleurs en France, au-delà de la définition classique que nous avons des régimes spéciaux. Mais votre question porte plus spécifiquement sur les retraites. La méthode que je retiens pour cela consiste à ne pas toucher, comme je l'ai dit, les paramètres de la retraite actuelle. Toutes les Françaises et tous les Français qui sont à la retraite ne verront aucun changement. Donc il n'y aura pas d'ajustement pour faire des économies sur leur retraite. Toutes celles et ceux qui sont en train de partir à la retraite, ou qui partiront dans les cinq années à venir, ne verront aucun changement de paramètre. En méthode, je propose une concertation, s'appuyant d'ailleurs sur les travaux du COR qui a fait l'objet depuis plusieurs décennies d'un vrai travail en profondeur, qui a créé d'ailleurs du consensus, qui a mis en lumière tout ce travail. Donc nous concerterons, avec l'ensemble des partenaires sociaux, des forces politiques - parce que mon souhait, c'est de conduire cette réforme de manière transpartisane - les modalités d'une réforme progressive que nous allons faire monter en charge. Il y aura d'abord un travail de concertation et de préparation, appuyé sur les travaux techniques existants ; il y aura ensuite, évidemment, un texte de loi qui sera voté et une réforme qui sera conduite en transition, c'est-à-dire progressivement, - c'est une réforme qui, pour être à plein régime, prendra dix ans. Mais vous savez, notre démocratie a besoin de retrouver le temps long. Il y a des mesures d'urgence et des mesures radicales qu'il faut prendre, j'en ai présenté plusieurs. Mais parfois, les mesures radicales, il faut les prendre même si l'on accepte de ne pas totalement en voir les effets durant son propre mandat. Mais c'est parce qu'on a bien souvent omis cela, qu'on ne les a pas prises. Donc la montée en charge complète, elle prend dix ans, parce que progressivement c'est, génération après génération, ce système de cotisation et de droits ouverts, en transparence et en parfaite égalité, qui prend le dessus sur les régimes actuels. Ce qui fait que, oui, cela conduira à la suppression des régimes spéciaux. L'intégralité, les, je crois, trente-sept caisses de retraite qui aujourd'hui existent, convergeront dans un système unique, où chaque euro versé donnera les mêmes droits en matière de prestations. Après, vous avez des libertés dans ce système : celle de surcotiser pour acquérir des droits supplémentaires, donc vous pouvez tout à fait décider de cotiser davantage pour avoir plus de droits; vous aurez un âge légal de retraite, pour que le système tienne, et l'âge - aujourd'hui soixante-deux ans - qui permet sa stabilité sur le plan macroéconomique mais en même temps vous pouvez tout à fait décider, si vous

Seul le prononcé fait foi.

voulez améliorer votre retraite, de cotiser plus longtemps, en continuant à acquérir des droits.

Alison TASSIN : Alison TASSIN, LCI. Vous parlez de 80% d'exonération pour la taxe d'habitation. Je voulais savoir sur quels critères vous vous basez ? Et quels seront ces 20% qui vont continuer à payer cette taxe d'habitation ?

Emmanuel MACRON : Alors, les 80%, c'est un critère très simple, c'est le revenu de référence. C'est comme pour l'impôt. Donc, ce sont les 80% des ménages, je dirais les plus modestes, c'est-à-dire des classes modestes, des classes moyennes, et même des classes moyennes supérieures, et donc on le calcule par un revenu de référence, qui est aujourd'hui celui qu'on identifie pour l'impôt sur le revenu. Ce qui fait que ce sont les classes les plus aisées qui ne bénéficieront pas de cette mesure, parce que, c'est, comme je l'ai dit, une mesure qui est essentiellement ciblée sur les classes moyennes. Ça veut dire un revenu fiscal de référence de cinq mille euros pour un couple avec deux enfants. Pour être très clair, 80% des Françaises et des Français bénéficieront de cette exonération. Comme vous le voyez, la quasi-totalité. Et c'est bien une exonération. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, vous recevez votre taxe d'habitation; demain, elle sera payée par l'État, qui la paiera directement aux collectivités territoriales pour, comme je le disais, ne pas dégrader les finances de ces dernières.

Francis BROCHET : Bonjour, Francis BROCHET pour les Quotidiens Régionaux du Groupe Ebra. Il y a dans cette salle beaucoup de personnes qui ont travaillé pour François HOLLANDE. Vous avez vous-même travaillé avec François HOLLANDE. Comment contester que votre projet est dans la continuité du hollandisme ou, pour le dire de manière plus positive, dans un renouvellement du hollandisme ?

Emmanuel MACRON : Je vais vous dire. Il ne m'appartient pas de définir le hollandisme, puisque je crois que son principal auteur s'est toujours refusé à le définir lui-même. Donc, je vous renvoie à cet égard au président de la République. D'autre part, moi-même, j'ai en effet été d'une part conseiller, d'autre part, ministre. Je l'ai toujours dit : les conseillers sont les conseillers. Je n'ai jamais demandé à mes conseillers de prendre les responsabilités, bonnes ou mauvaises, des décisions que j'avais prises. Par contre, je prends toutes mes responsabilités lorsque j'ai été ministre de la République. Et les réformes que j'ai pu porter et que j'ai eu l'honneur de défendre, je les assume pleinement, bonnes ou mauvaises. Et je suis prêt à rendre compte, de la première à la dernière.

Pour le reste, j'ai eu des désaccords stratégiques avec le président de la République, qui m'ont conduit à lancer un mouvement politique nouveau, à ensuite quitter le gouvernement, démissionner de la fonction publique et être candidat à la présidence de la République. Si j'étais dans un projet de continuité, je n'aurais pas pris tous ces risques, ni décidé d'endosser tous ces ennuis. Je crois être un esprit rationnel. Donc si j'étais convaincu de la continuité, je n'aurais pas fait tout ce chemin, cher Monsieur. C'est un projet qui assume ce qu'il est. Qui veut retrouver l'esprit de conquête de la France. Qui dit, dès le début, ce qu'il veut faire. Qui prend des mesures et décisions radicales, de liberté comme de protection, et qui articule les deux. Qui ne cherche pas des compromis imparfaits entre ces objectifs multiples. Et qui assume que, sur certains sujets, nous devons libérer la société, nos territoires, la force de nos élus, de nos associations, et qui, en même temps, assume des protections radicales.

Pour autant, vous ne trouverez pas chez moi la volonté de critiquer ce qui a été fait durant ce quinquennat et je l'ai toujours dit. J'ai du respect pour le président de la République, en tant qu'institution, et j'ai du respect pour l'homme qu'est François HOLLANDE. Et on peut se distinguer, on peut porter sa stratégie et son cap de manière claire, sans pour autant céder aux enfantillages, ou à la tristesse de notre vie politique, qui consiste à dire que tout ce qui a été fait avant était forcément mauvais. Donc j'assume pleinement de dire que beaucoup de décisions qui ont été prises, en matière de sécurité, en matière économique et sociale par les gouvernements de François HOLLANDE ont été des bonnes décisions. Elles n'ont pas toujours été assumées, pas toujours été dûment expliquées, parfois prises trop tard. On peut, après, entrer dans les détails. Mais il y a beaucoup de choses que l'on peut assumer. Pour autant, je ne suis pas un élément de continuité. Parce que voilà, nous rentrons dans un projet nouveau : cet esprit de conquête que je porte. Et surtout avec de la clarté et des équilibres neufs.

Michel ROSE : Michel ROSE, de Reuters. Je ne vois pas, dans le programme, de mention de l'introduction de la proportionnelle qui était le sujet de votre accord avec François BAYROU. Et deuxième question, vous parlez de la création d'un fonds industriel doté de dix milliards issus des sessions de parts de l'Etat dans des entreprises publiques, de quelles entreprises parlez-vous en particulier ? Est-ce que vous pensez à Renault, Air France ? Est-ce que vous pourriez donner des exemples ? Merci.

Emmanuel MACRON : Alors, l'alliance que nous avons construite avec François BAYROU ne mentionne pas la proportionnelle, comme vous l'aurez noté. Ni dans la déclaration initiale de Monsieur François BAYROU, ni dans ma réponse. Elle porte un objectif d'alternance vraie, c'est la réponse qui est faite à votre collègue à l'instant, si doute il y avait, et elle porte un objectif de reconnaissance du pluralisme de notre vie politique, que j'assume pleinement puisque cela faisait partie des cinq conditions que j'avais énoncées au moment de notre stratégie et de nos règles pour les législatives. Donc, dans ce cadre-là, nous aurons à travailler sur le sujet de la proportionnelle. Je me suis exprimé dans un discours, à l'automne dernier, à Strasbourg, pour indiquer que j'y étais favorable. Nous allons maintenant travailler aux modalités, d'abord de mise en oeuvre et ensuite d'équilibre. Je ne suis pas favorable à la proportionnelle intégrale mais je suis favorable à une dose de proportionnelle qui, je pense, permet de mieux refléter le pluralisme de notre vie politique et donc nous y travaillerons.

Ensuite, sur le deuxième sujet, le fonds dont il est question consiste à, en effet, placer soit des sessions soit des titres aujourd'hui détenus par l'agence des participations de l'État, dans un fonds qui permet ainsi d'utiliser les dividendes perçus sur ces titres dans le financement de l'économie et pas simplement à des fins budgétaires. Si on veut avoir une bonne stratégie industrielle et d'innovation nous avons besoin de continuer à investir dans nos entreprises publiques, dans notre stratégie publique, pour la recherche, l'innovation, le développement. Et donc, à cet égard, ce que je veux faire, c'est de créer une fondation qui gagera ces titres ou ces produits de sessions, dans une enveloppe protégée, avec une gouvernance propre, et qui permettra d'utiliser, en particulier, une partie des dividendes pour, justement, des crédits et la pérennité de ces crédits en matière de recherche et développement. Notre stratégie de recherche et développement publique, ces dernières années, a pâti, et notre politique d'innovation aussi, a pâti d'un manque de visibilité budgétaire. Donc c'est en cohérence avec les objectifs énoncés que je veux faire cela. Ce ne sont pas simplement, donc, des produits de sessions mais bien des titres, détenus aujourd'hui par l'Etat, qui y seront placés. S'il devait y avoir des sessions réutilisées dans ce cadre, je ne vous les annonçerais pas aujourd'hui. Précisément parce que connaissant la grammaire des affaires, si je vous les annonçais aujourd'hui dans une conférence de

Seul le prononcé fait foi.

presse, je créerais une spéculation bien inutile et à notre vie politique et à la vie des dites entreprises.

Elisa BERTHOLOMEY : Bonjour, Elisa BERTHOLOMEY pour RMC. J'avais deux précisions à vous demander : sur l'environnement, vous annoncez un plan d'investissement de cinquante milliards d'euros, c'est beaucoup, qu'est-ce que vous allez faire, concrètement, pendant ce quinquennat ? Et deuxièmement, sur les emplois francs pour les jeunes issus de banlieue, de quelle manière allez-vous procéder ? Comment allez-vous choisir ? Est-ce qu'il y aura des emplois prédestinés ou toutes les entreprises seront concernées ? Merci beaucoup.

Emmanuel MACRON : Il a dû y avoir un malentendu, le plan d'investissement de cinquante milliards n'est pas tout entier fléché sur l'écologie et la transition environnementale, vous allez me créer des ennuis avec notre ami François de RUGY qui, lui, avait bien compris, et c'est très bien, les équilibres profonds de ce plan. Je peux vous le détailler et vous le rappeler, il est présent dans les fiches accessibles sur notre site, quinze milliards d'euros seront consacrés à la transition écologique, quinze milliards d'euros, et donc de manière très simple, avec des objectifs multiples : la rénovation des bâtiments publics, la transformation du crédit d'impôt transition énergétique en prime immédiate perceptible. Pourquoi ? Parce que dans la rénovation thermique des bâtiments, on a mis en place un crédit d'impôt transition énergétique, il est un peu complexe et surtout il arrive trop tardivement, on va le transformer en une dotation immédiate, ce qui permet, pour les classes moyennes, de faire beaucoup plus simplement ces rénovations.

Ensuite, je l'ai d'ores et déjà annoncé, mais je souhaite durant le quinquennat pouvoir renouveler totalement les logements, en particuliers les passoires thermiques. Ce que l'on appelle les passoires thermiques, ce sont les logements les plus précaires sur le plan énergétique, et donc, en dix ans, je souhaite éliminer la totalité de ces logements, qui sont bien souvent d'ailleurs des logements détenus par nos concitoyens les plus modestes, il y en a aujourd'hui deux millions, et donc je souhaite les diviser par deux - ce qui, là aussi, a un coût -, durant le quinquennat, de quatre milliards d'euros. Ça fait partie de ce plan d'investissement. Ensuite nous éliminerons, je l'ai dit, les véhicules les plus polluants avec une vraie politique de convergence entre l'essence et le diesel, mais elle doit être accompagnée, c'est toujours la même stratégie. On ne peut pas, sur le plan environnemental, uniquement décider des interdictions. Il faut accompagner, dans leur mutation, les acteurs économiques. Quand on dit, parfois, "il faut interdire en totalité tout de suite le diesel", ce n'est pas raisonnable, et ce n'est pas possible. Et qui est victime ? Les classes moyennes ou populaires qui ont besoin de prendre des véhicules diesel pour aller au travail. Donc nous, nous disons "on va réduire pendant le quinquennat, et même supprimer l'écart fiscal qui existe" mais en même temps, j'ai décidé un bonus de mille euros supplémentaires, en plus des bonus existants, pour toute la conversion et donc pour que les détenteurs de véhicules diesel, justement les plus polluants, puissent, lorsqu'ils achètent un véhicule neuf ou d'occasion, bénéficier de ce bonus.

Ensuite, il y aura quinze milliards d'euros qui seront consacrés à la qualification et aux compétences. Je l'ai dit, dans une économie de l'innovation et de la compétence, on doit pouvoir former les gens. En particulier, j'ai un objectif de formation d'un million de jeunes peu qualifiés éloignés de l'emploi et d'un million de chômeurs. On ne résoudra pas le problème du chômage de masse si, en plus du changement de nos règles - c'est tout ce que j'ai énoncé sur la réforme du chômage -, on n'a pas une politique volontariste en matière de formation. Formation des plus jeunes, extension, doublement, de la garantie

jeune, et formation des chômeurs les moins qualifiés, ce qui est aujourd'hui insuffisamment le cas.

Ensuite il y aura cinq milliards d'euros qui seront consacrés à l'agriculture, je l'ai évoqué, c'est le plan d'investissement agriculture, même philosophie que ce que j'évoquais tout à l'heure, nos exploitants agricoles ont besoin de moderniser les exploitations, de les transformer, d'aller vers la modernisation industrielle, vers des transformations de commercialisation, vers, parfois aussi, des transformations plus écologiques. Il y aura des appels à projets sur la base de cette enveloppe.

Ensuite, il y aura cinq milliards d'euros consacrés à la santé, à la fois pour la réforme de l'hôpital - c'est indispensable de moderniser l'hôpital par une vraie politique d'investissement qui permettra, derrière, de dégager des économies sur le plan de l'organisation. Et également cinq milliards d'euros consacrés aux professionnels libéraux, entre autres, avec le doublement des maisons de santé.

Cinq milliards d'euros seront consacrés aux transports et aux équipements collectifs locaux avec, là aussi, des stratégies d'interconnexion, de développement des infrastructures de proximité, avec une stratégie claire d'infrastructure, lisible, stable, sur le quinquennat.

Et enfin cinq milliards d'euros seront consacrés à la modernisation de l'action publique. De manière très simple il faut investir dans l'État si on veut faire des économies dans l'État. Il faut investir dans les systèmes d'information, la numérisation de plusieurs services, si on veut améliorer la qualité du travail de nos forces de police et de gendarmerie, il faut transformer leur système d'information. De la même façon pour nos magistrats et nos greffiers, qui perdent un temps fou avec des systèmes d'information obsolètes, parce qu'on n'investit pas aujourd'hui, tout est pris sur le budget de fonctionnement. Si on veut construire le changement de la société et de l'État durant les années à venir, la moderniser, faire plus d'économies, on a besoin d'un vrai plan d'investissement ambitieux. Donc voilà comment les cinquante milliards sont utilisés, il n'y a que quinze milliards sur la transition écologique.

Aurora MINGA : Bonjour, Aurora MINGA télévision espagnole, je suis la correspondante ici à Paris. Vous allez visiter Madame MERKEL dans quelques jours. Je voudrais savoir quelle est votre position sur trois sujets : un, sur l'Europe des deux vitesses - dans la situation actuelle, il semble que l'Europe à vingt-sept ne fonctionne pas. Sur l'austérité, il serait peut-être temps, ou pas, de mettre fin à la loi de l'austérité qui a vraiment peu réussi à une partie de l'Europe. Et troisième point sur la Grèce, est-ce qu'il serait possible de "pardonner" une part de la dette grecque qui ne sera jamais remboursée dans la situation actuelle. Merci.

Emmanuel MACRON : Rien que cela ! Je ne vous dirai pas la totalité de ce que je dirai à Madame MERKEL, mais, sur le sujet - donc je vais peut-être commencer par là - de l'austérité, ce dont je veux convaincre l'Allemagne c'est que nous avons besoin, dans les prochaines années, de construire un nouvel équilibre... (Je crois que vous avez un problème, non, non mais je vous en prie, de téléphone ou de chaîne de télévision, donc, non mais je vous en prie, donc.. C'est un sabotage, je n'oserai dire d'où il vient, cela ferait l'objet encore de polémique... non, ne vous inquiétez pas.) Bon, du coup, on va reprendre dans votre ordre.

L'Europe à plusieurs vitesses, elle existe d'ores et déjà. Vous avez une Europe à vingt-sept - vingt-huit aujourd'hui qui sera à vingt-sept demain parce que nous aurons à organiser le Brexit - mais il y a au sein de cette Europe des coopérations renforcées qui existent. L'Europe de Schengen, d'ailleurs très différente, elle associe même des pays tiers. Vous avez, au sein de cette Europe, l'Europe de la zone euro donc, entre autres, et il y a donc d'autres coopérations renforcées ou structurées. L'Europe à plusieurs vitesses, elle est là. Arrêtons de nous voiler la face. Si la zone euro n'a pas avancé ces dernières années, c'est par une espèce de honte d'elle-même et de volonté de ne pas contrarier celles et ceux qui avaient préféré rester au balcon ou dans l'antichambre. Donc, assumons une Europe à plusieurs vitesses. L'Europe, elle s'est toujours construite avec une envie d'Europe. Cela fait dix ans qu'il n'y a plus d'envie d'Europe, que ceux qui aiment l'Europe n'osent plus proposer et laissent la place à ceux qui doutent. Donc, on est passé du Grexit au Brexit et on verra ce qui vient ensuite. Moi, je veux porter un projet européen ambitieux. Donc, oui, il y a une Europe à plusieurs vitesses. Mais il faut avoir de l'ambition pour chaque cercle.

À vingt-sept, je suis pour le marché unique du numérique. C'est la clé pour pouvoir contrôler et avoir une vraie régulation, en particulier, des géants de l'Internet, pour défendre notre culture, le respect, justement, de la liberté individuelle et de l'intimité de chacun et nos données. Sur l'écologie et l'environnement, je suis pour un marché à vingt-sept de l'énergie. Parce que c'est la clé. On doit avoir un prix plancher du CO2. Sinon, il n'y aura pas de vrai marché européen du carbone et il n'y aura même pas de vraie politique nationale derrière. Je crois à une Europe qu'il faut aussi renforcer au niveau de Schengen parce qu'elle protège et donc là, de manière très claire, je suis favorable à ce qu'on renforce les pouvoirs, à ce qu'on donne plus de moyens, au moins cinq mille forces de police aux frontières, parce que c'est également une Europe qui protège et elle n'a pas le périmètre de l'Europe à vingt-sept. Et je souhaite que notre zone euro puisse aussi avancer et aller plus loin, avec un budget de la zone euro, avec un parlement de la zone euro et avec un gouvernement, enfin, économique de cette zone euro.

Ce sont quelques illustrations, mais le cœur, c'est d'avoir un projet pour chaque cercle dans lequel nous sommes. La pire des choses, c'est d'attendre, en quelque sorte, les autres ou de ne plus oser avancer en voulant être parfaitement homogène. Nous n'aurons pas un projet d'harmonisation fiscale et sociale aussi ambitieux que nous le voulons, à vingt-sept. Par contre, nous devons l'avoir à dix-neuf ou à quelques-uns, au sein de la zone euro. C'est indispensable. Voilà la philosophie qui sera la mienne, qui est un esprit là aussi de conquête européen, de relance. Mais moi, j'assume que nous ayons besoin de plus d'Europe pour retrouver nos équilibres et protéger.

Ensuite, sur l'austérité. L'austérité est la conséquence de quoi ? De la crise que nous avons vécue en 2008-2010 et des politiques parfois d'irresponsabilité qui avaient été conduites avant. On avait menti parfois aux peuples en faisant croire qu'on pouvait vivre dans certains pays comme à Berlin parce qu'on avait le même taux d'intérêt, sans avoir fait les réformes. Ce n'était pas vrai. L'erreur, c'est que nous avons conduit dans plusieurs pays - je tiens ici à le dire, jamais en France, il n'y a pas eu de politique d'austérité en France, mais il y a eu dans plusieurs pays, en particulier, méditerranéens, au Portugal, en Espagne, pour partie en Italie, évidemment en Grèce - une vraie politique d'austérité. L'erreur, c'est qu'elle n'a pas été menée de manière articulée et donc, elle a été faite, dans ces pays, de manière très brutale et en même temps que des réformes dites structurelles, ce qui a conduit à déprécier très profondément la demande intérieure de la zone euro et donc à fragiliser la zone euro dans son intégralité. Et elles n'ont pas été accompagnées,

ces politiques, d'une vraie politique de relance concertée, au niveau de la zone et d'un accompagnement volontariste et solidaire.

Et donc ce que je veux dire aux Allemands, le projet que je porte, d'ailleurs, depuis plusieurs années consiste, parce que nous aurons retrouvé notre crédibilité et conduit nos propres réformes, à dire que notre Europe a besoin d'une politique de solidarité et de relance et la clé de cela, c'est le budget de la zone euro. Je ne propose pas, d'un seul coup, de lever toutes les règles, mais d'avoir une vraie politique de relance par un budget de la zone euro, une capacité à lever de l'argent sur les marchés. Nous l'avons avec le mécanisme européen de stabilité qu'il faudra changer et, derrière, décider – c'est le rôle d'un budget - d'aider un pays qui est en difficulté mais qui fait des réformes, d'investir sur l'éducation, sur la recherche, dans un pays qui est en pleine transition, de corriger des chocs, d'investir vraiment.

Enfin, sur la Grèce. Vous savez, dès l'été 2015, je disais que nous devrions aller vers un sujet de règlement de la dette grecque. Je ne vais pas attendre aujourd'hui pour le dire. Pour autant, c'est un sujet qui suppose la coordination européenne. Et donc, je porterai un projet réaliste, là aussi articulé en responsabilité et solidarité, pour le cas grec, mais qui suppose de poursuivre, en même temps, les réformes indispensables à l'économie, à la société grecques. On ne peut pas avoir un projet de solidarité si on délègue la Grèce en même temps des responsabilités qui sont les siennes. Voilà. Je pense qu'il faut simplement regarder en face que les équilibres aujourd'hui retenus, en particulier en matière de finances publiques, ne sont pas soutenables sur le long terme et impliquent un peu plus de pragmatisme.

Nassira EL MOADDEM : Bonjour, Nassira EL MOADDEM, Bondy Blog. Vous avez annoncé la création d'une prime de quinze mille euros sur trois ans pour l'embauche d'habitants des quartiers "politique de la ville". Est-ce que cela veut dire que vous supprimez, que vous abrogez les zones franches urbaines dans les quartiers "politique de la ville", les territoires entrepreneurs qui sont au nombre de cent un ? Ça, c'est la première question. La deuxième question, c'est sur la question des contrôles discriminatoires de la police. Vous avez été très bref sur la question de discrimination lors de votre exposé. Est-ce que vous proposez quelque chose de très concret sur la question des contrôles au faciès discriminatoires de la police, notamment la question du récépissé qui est demandé par nombre d'associations dans les quartiers ? Et la troisième question, c'est sur la question des techniques d'intervention dans les quartiers. Vous l'avez abordée très, très brièvement. Concrètement, qu'est-ce que vous proposez ? Est-ce que vous proposez, par exemple, d'interdire certaines techniques brutales d'intervention de la police ? Merci.

Emmanuel MACRON : Sur le premier point, vous me permettez de corriger un oubli auprès de votre collègue qui m'avait posé la question des emplois francs. Je vous prie de m'en excuser. Les emplois francs, ce qu'on propose, ça consiste à – pour tous les jeunes issus des quartiers "politique de la ville" - c'est ça, le critère et c'est ce qui m'a été demandé par votre collègue à laquelle je n'avais pas dûment répondu - et donc c'est pour l'ensemble des jeunes qui résident dans un quartier "politique de la ville" d'avoir, durant trois ans, la possibilité d'une suppression totale des charges pour l'employeur s'il embauche le jeune. Et donc, c'est quinze mille euros par an durant trois ans. C'est une politique volontariste : comme ils sont embauchés généralement autour du SMIC ou un peu plus, c'est véritablement une politique de suppression totale de ces charges, quasiment. C'est un droit attaché à la personne que nous proposons parce que c'est ce qui permet vraiment de construire la mobilité économique et sociale dans ces quartiers. Pour autant, nous ne proposons pas de supprimer les dispositifs existants territoriaux,

Seul le prononcé fait foi.

page 17 sur 35

mais simplement de les évaluer. Et aujourd'hui, c'est très important parce que ce que je souhaite faire, c'est pour les zones franches urbaines et les dispositifs existants d'allégement à l'impôt sur les sociétés - il y a plusieurs entreprises qui jouent le jeu et qui embauchent les jeunes des quartiers, d'autres ne jouent pas le jeu – et donc c'est plutôt qu'on puisse aller au bout du conditionnement de ces avantages à des critères d'embauche des jeunes, dans les quartiers, et de participation au développement de ces quartiers. Donc je souhaite – il y a plusieurs travaux qui ont été d'ailleurs faits par la Cour des comptes qui ont permis d'éclairer l'efficacité relative dans certaines zones, l'inefficacité dans d'autres - qu'on améliore l'évaluation, donc l'efficacité des dispositifs, mais je ne propose pas de les supprimer aujourd'hui.

Pour ce qui est du contrôle au faciès. Je ne propose pas la politique de récépissé. Pourquoi ? Parce que le cœur du problème que nous avons dans nos quartiers, c'est un problème de confiance entre les forces de l'ordre et les jeunes ou moins jeunes qui vivent dans ces quartiers. Je ne crois pas qu'on règle un problème de confiance avec un récépissé. Je vous le dis très franchement. Je pense que dans les quartiers où les situations sont très animées, très difficiles, le récépissé ne réglerait pas le problème. Par contre, ce que je souhaite, c'est avoir, je l'ai dit, une vraie politique de tolérance zéro à l'égard de toute dérive ou de toute forme de violence. Aujourd'hui, nous avons beaucoup trop de contrôles d'identité, en particulier avec de la vraie discrimination. Quand on regarde les chiffres qui ont été rendus publics par plusieurs spécialistes et chercheurs, la France contrôle, je crois, trois fois plus qu'en Allemagne, les identités. C'est une pratique et c'est une vraie transformation qu'on doit faire en termes de formation et d'encadrement de la hiérarchie policière. Nous devons différemment former les policiers. Aujourd'hui, un jeune qui sort d'une école de police, il est trop souvent formé à systématiquement procéder à du contrôle d'identité. C'est à la fois inefficace, dans certains quartiers, et ça peut-être - quand c'est systématique – en effet, extrêmement vexatoire et donner une vraie politique, de fait, de discrimination ou de quasi harcèlement. Donc, on doit former différemment nos policiers, pour là aussi avoir plus de jugement, procéder de manière sélective aux contrôles d'identité. C'est d'ailleurs pour cela que je veux une vraie politique de formation des forces de police et de gendarmerie et que je propose la réouverture de deux écoles de police. Ensuite, on doit avoir plus de responsabilités de l'encadrement. Vous savez, par rapport aux dérives que vous évoquez, je suis désolé de vous le dire, il n'y a pas d'autorité de l'État quand il n'y a pas d'autorité dans l'État. Quand il y a des dérives, elles doivent être sanctionnées et la hiérarchie doit être sanctionnée. Donc si vous me demandez comment je ferai quand il y aura des violences policières ou des dérives : d'abord, il y aura de l'évaluation. Ça va avec la politique que je souhaite conduire. Et donc, j'évaluerai le nombre de contrôles qui sont faits. Le défenseur des droits sera d'ailleurs activé pour le suivi de ces situations sur le terrain et je suivrai et je demanderai des comptes aux commissariats, aux forces de police lorsque qu'elles procèdent à des contrôles de manière exorbitante.

Emmanuel MACRON : Je demanderai des comptes à la hiérarchie policière. Ensuite, quand il y a des violences policières faites sur le terrain, on doit donner tout éclaircissement à ces violences en demandant à la hiérarchie, sinon on supprime tout de suite la hiérarchie policière.

Il faut être simple : quand il y a des violences, il y a une responsabilité hiérarchique. Il y a des commissaires, il y a des directeurs départementaux de la sécurité publique, il y a des préfets, il y a des ministres, il y a une escalade dans la hiérarchie. Il n'y aura pas d'incident sans réponse. Je suis pour un système de responsabilité, pas de défiance collective.

Enfin, la police de sécurité quotidienne que je propose, c'est le règlement en profondeur du problème que vous évoquez : de dérive, à la fois de violence et de défiance. Dans nos

Seul le prononcé fait foi.

quartiers, ce dont on a besoin, ce ne sont pas de forces d'intervention qui arrivent avec des équipements, des modes opératoires qui ne sont pas adaptés, aujourd'hui, à la réalité des quartiers et parfois à la situation qu'ils trouvent.

Nous avons, quand on regarde la doctrine d'emploi de nos forces de police, trois grandes natures. Il y a les forces d'intervention, ce que font des brigades spécialisées, ce que fait le RAID, le GIGN et ce que font certaines forces de police qui parfois sont intervenues, ces derniers temps, dans les quartiers. Il y a le renseignement et la poursuite judiciaire, ce que font les OPJ ou les services compétents. Et il y a la sécurité publique. Dans les quartiers, on a trop confondu la sécurité publique et l'intervention. La police de sécurité quotidienne que je propose de recréer, ce sont des policiers qui seront présents en permanence sur le terrain, qui travailleront avec les élus locaux, au niveau du quartier, avec une vraie politique de quartier, et qui travailleront avec les associations de quartier, en demandant, justement, les besoins, les ressentis et en rendant des comptes. Quand on a des forces de police qui construisent cette relation de confiance, qui sont sur le terrain, qui construisent une présence policière qui n'est plus une présence systématique d'intervention, on évite aussi le type de dérives inexplicables et inexcusables qu'à juste titre vous dénoncez.

Non, je ne propose pas de supprimer les BST mais je propose de ne pas utiliser les BST comme des commissariats de quartier parce que ce n'est pas la même chose, parce que l'équipement n'est pas le même, parce que la nature des interventions qu'ils font n'est pas la même. Par contre, je continue l'équipement en caméras portatives.

Thomas HANKE : Bonjour Monsieur MACRON, Thomas HANKE, Handelsblatt, une précision d'abord si vous permettez : les soixante milliards d'économies que vous proposez, c'est une économie nette. C'est-à-dire que toutes les dépenses supplémentaires que vous avez, vous les financez et après il y a une réduction nette des dépenses de soixante milliards si j'ai bien compris ?

Deuxième question : comment voulez-vous dérouler votre programme dans le temps ? C'est-à-dire, pour être efficace, il faut faire les transformations les plus radicales dès le début. En même temps, avec ça, on risque de bloquer le pays si vous faites la réforme des retraites, la réforme du Code de travail, introduire le budget pour la zone euro. Tout cela risque vraiment de bloquer le pays comme on l'a vu dans le passé. Comment voulez-vous éviter ça ? Et aussi le budget de la zone euro, il aurait quel ordre de grandeur à peu près ?

Emmanuel MACRON : Les soixante milliards d'économies qui sont proposés, ce sont soixante milliards d'économies nettes par rapport à une trajectoire, compte tenu de toutes les dépenses supplémentaires que j'évoquais, y compris lorsque je parle de chiffres pour la fonction publique, d'économies budgétaires. J'intègre évidemment dans ma trajectoire l'intégralité des engagements pris en termes d'embauche pour l'éducation, les forces de police, de gendarmerie ou la défense et tous les engagements pris sur les différents budgets. Donc ce sont soixante milliards de vraies économies par rapport à cela, ce n'est pas du brut auquel il faudrait rajouter les dépenses additionnelles. Soixante milliards de vraies économies, c'est cela qui me permet de ramener le niveau de nos dépenses publiques rapporté au Produit Intérieur Brut à environ 51,9% à la fin du quinquennat. C'est une trajectoire qui me permet, à horizon 2025, de revenir à 50%, avec des hypothèses de croissance très prudentes et conservatrices, puisque je ne dépasse jamais les 1,8% de croissance. J'espère que nous aurons davantage et, à ce moment-là, j'affecterai le reliquat de croissance à la fois à des mesures de compétitivité, de pouvoir d'achat et des mesures de réduction du déficit public. C'est le coeur de la stratégie.

Seul le prononcé fait foi.

Pour le séquençage des réformes d'abord, il n'y a pas de fatalité à la grève et au refus. Je vais vous dire très franchement, je vous propose un projet qui est clair, qui est assumé et qui est porté. Si une majorité des Françaises et des Français ne croit ni ne veut de ce projet, elle votera contre. Si je suis élu sur la base de ce projet, cela signifie qu'une majorité de nos concitoyens aura décidé que ce projet est souhaitable pour le pays. Nous aurons donc une légitimité démocratique sur la base d'un projet clair.

Les grandes grèves que notre pays a vécues durant les vingt dernières années sont toutes le fruit d'un contexte où le pouvoir politique n'avait pas été élu sur la base des réformes claires portées et, donc, n'avait pas construit un consensus démocratique derrière ces dernières. Les grèves de 1995, ce sont des réformes ambitieuses, courageuses, dont je partage d'ailleurs l'esprit, mais qui n'avaient pas été présentées au peuple et qui suivaient une élection faite sur la fracture sociale. Les grandes grèves de la loi Travail ont été faites sur une loi qui n'avait pas fait partie du débat de 2012 alors même que la situation était connue et qui n'ont pas vraiment fait l'objet d'une présentation, si je puis dire, pédagogique au peuple français et de la volonté de construire, ni au Parlement, ni dans la rue, un compromis. Nous faisons aujourd'hui, dans le cadre de cette campagne, le travail pédagogique et j'assume pleinement, sur le plan politique, la nature de cette réforme. Donc elles auront la légitimité démocratique que l'élection leur donne. Donc, évidemment, nous les ferons.

Les réformes - je vous remercie de votre bon sens, que je partage - les plus dures qui nécessitent du temps pour avoir des résultats concrets, il vaut mieux les faire au début qu'à la fin si on veut commencer à en voir les effets positifs. Ce qui veut dire que la réforme de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, du Code du travail et de l'éducation, entre autres, seront des réformes que nous porterons dès le début et qui seront prises dans les premiers mois. Les autres réformes suivront et j'en détaillerai le calendrier dans les prochaines semaines. Elles sont la condition, en même temps, de notre crédibilité sur le plan européen. C'est ce qui fait que dans le même temps, je porterai le projet européen que j'ai commencé à vous expliquer, à partir de l'été / automne, avec la légitimité que nos premières réformes nous donneront. Ce qui permettra, à la fois durant la campagne allemande mais également à l'issue de celle-ci, de proposer cette nouvelle donne à l'Allemagne et au reste de l'Europe. Le projet européen vient dans la foulée de ces premières réformes à partir de l'automne / hiver 2017.

Le budget de la zone euro, il ne m'appartient pas aujourd'hui d'en définir la taille. Ce qui est sûr, c'est qu'il doit être un vrai budget, donc je ne propose pas des mécanismes du type plan Juncker. C'est de l'argent budgétaire additionnel, levé sur les marchés puis progressivement avec des affectations budgétaires et fiscales, qui doit être de nature à pouvoir à la fois remplir la fonction d'équilibre au sein de la zone euro et, donc, de pallier des chocs asymétriques subis par tel ou tel pays, et en même temps, la fonction d'investissement indispensable.

Paul LARROUTUROU : Bonjour, Paul LARROUTUROU, Quotidien. Pour continuer sur le calendrier des réformes de mon confrère, vous dites, en détaillant votre programme au Parisien, que votre vrai plan pour changer la France, c'est en dix ans. Or votre mandat, si vous êtes élu, est censé finir en 2022. Est-ce que ça veut dire que votre esprit de conquête est ouvertement sur dix ans et que vous êtes officiellement candidat à deux mandats ? Merci.

Emmanuel MACRON : Je vous remercie de cet esprit de conquête au carré que vous me proposez. Cela veut dire que j'assume de lancer des réformes qui prendront du temps. J'assume qu'une partie du changement que nous portons et de la transformation que nous portons aura des effets au-delà du quinquennat. Le temps viendra où les responsabilités personnelles sont prises et je ne suis pas, alors même que je suis candidat à une élection, déjà candidat à la suivante. Je sais faire les choses en bon ordre. Je dis, pour autant, ce qui est très différent et ce qui n'est pas un sujet personnel, que j'ai beaucoup d'ambition pour les cinq ans à venir mais que, compte-tenu des défis qui sont les nôtres, de la profondeur du doute, parfois, qui s'est installé et de la nature des chantiers, certains prendront dix ans. C'est important d'assigner des responsabilités et une échelle de temps. Il y a des choses que je pense pouvoir changer en quelques mois, d'autres en quelques années. Je répondrai chaque année à chacun de ces chantiers et je dirai où nous en sommes. Mais par exemple, pour la réforme des retraites que je propose, je vous dis tout de suite qu'elle ne sera pas à plein régime à l'issue d'un quinquennat. Le temps viendra ensuite pour les sujets personnels, mais je dis que les vraies réformes du pays prennent parfois dix ans et il faut l'assumer.

Journaliste : Bonjour, est-ce que vous pouvez préciser votre méthode sur les réformes sociales ? Parce que vous évoquez le pouvoir de la loi... donc est-ce que ça veut dire qu'il n'y aurait aucune négociation avec les syndicats, dont on sait qu'ils sont forts dans les bastions notamment là où il y a des régimes spéciaux ? Est-ce que ça veut dire que vous passez par la loi : est-ce qu'il y a discussions au Parlement ou bien est-ce que ce sont des ordonnances ? Et puis sur un plan plus large, s'agissant des retraites, vous avez évoqué ce matin, dans le Parisien, l'idée d'une différenciation en fonction de l'espérance de vie, est-ce que vous pouvez préciser ce point ?

Emmanuel MACRON : Sur le premier sujet, je propose un changement profond, en termes de répartition des rôles, entre le pouvoir politique et les partenaires sociaux. Aujourd'hui, nous avons des partenaires sociaux qui sont très présents dans la construction de la loi au niveau national, dans la gestion des grands risques, en particulier la retraite, en particulier le chômage puisqu'il est géré de manière paritaire, ou dans les équilibres de la formation professionnelle. Ils ont une place qui est différente depuis une dizaine d'années dans la maladie, où l'État a repris plus de responsabilités. Nous avons des partenaires sociaux qui, depuis la loi 2004, dite Larcher, négocient au préalable certaines dispositions législatives touchant au Code du travail.

Et nous avons des partenaires sociaux qui sont insuffisamment présents, ou vivants, si j'ose dire, dans la branche et dans l'entreprise, beaucoup moins que dans la plupart des pays européens. C'est ce qui nous a conduits à avoir des partenaires sociaux qui, bien souvent, font beaucoup plus de politique que de dialogue social et qui s'expriment sur des débats nationaux, ils ont leur part de légitimité, ils expriment une sensibilité, mais qui sont détenteurs

d'une part d'intérêt général, parfois de manière à mes yeux indue, en tout cas qui ne correspond plus à la réalité, et ils sont insuffisamment présents, sur le plan syndical, dans la vie sociale de l'entreprise et de la branche. C'est ça, la réalité que nous avons construite après le compromis national de 1945.

Ce que je propose, c'est de remettre cela en ordre. Nous l'avons fait, de gauche et de droite de manière subreptice, sur la maladie, durant les quinze années du début des années 90 à 2004-2005. Je propose d'aller jusqu'au bout de cela. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que, pour le chômage, je propose de changer la gouvernance du système pour le transformer sur le mode de ce que nous avons fait pour l'assurance maladie. Et donc d'acter qu'aujourd'hui, le chômage n'est plus un risque sur lequel les

Seul le prononcé fait foi.

salariés se couvrent seuls et qui les concerne seuls, et qui devrait simplement être financé par les cotisations sociales.

Je dis le chômage, c'est un risque universel qui touche toutes les catégories, et qui doit faire

l'objet d'une protection universelle, beaucoup plus égale, entre toutes les catégories, agriculteurs, artisans, commerçants, entrepreneurs, et qui doit donc davantage être financée par l'impôt. C'est ce que j'ai proposé, en termes de changement de la cotisation salariale vers la CSG. Et derrière, je dis "la gouvernance du système doit être différente". L'État doit reprendre son rôle et prendre les décisions sur ce système d'assurance chômage, qui devient un système universel. Et d'ailleurs, c'est la réalité, parce que notre système est très hypocrite. Puisqu'il est prétendument paritaire, mais comme les partenaires sociaux n'en fixent pas les équilibres ou n'arrivent pas à le faire, il est garanti par l'État et depuis des années, c'est la garantie de l'État qui fait vivre le système. Et il y a un peu plus, aujourd'hui, de trente milliards de déficit cumulé du système d'indemnisation chômage, qui est financé par qui ? Par vous. Pas par les cotisations salariales. Donc il n'est, de fait, plus paritaire dans son financement. Donc je dis juste "clarifions les choses et, en même temps, les responsabilités".

Ne demandons pas aux partenaires sociaux, qui ne sont pas responsables de l'intérêt général, de prendre des décisions d'intérêt général. C'est au pouvoir politique de le faire, il a cette légitimité. En même temps, j'en change la règle, parce que je dis : c'est un système universel. Et donc j'indemnise tout le monde. Mais derrière, comme c'est universel, il n'y a pas de droit acquis au chômage. Et donc, je peux contrôler tout le monde. C'est un système de devoirs.

Si je vous offre une offre décente d'emploi, après un bilan de compétences, vous pouvez avoir un refus, mais pas deux. Et donc vous ne pouvez plus me dire « j'ai droit au chômage pendant X mois, parce que j'ai cotisé X mois pour avoir ce droit ». C'est fini. C'est un système qui est universel, avec des droits et des devoirs.

De la même façon, sur le plan de la formation professionnelle, je propose que ce soit ce nouveau service public de la qualification et de la mobilité qui détermine la stratégie nationale, en lien avec les régions et les partenaires sociaux, et définisse quelle est la bonne stratégie et quel est le cursus que doit suivre l'individu qui est sous-qualifié, qui ne peut plus retrouver un emploi. Je vous ai dit, il y en a au moins un million, aujourd'hui, qui sont dans le chômage de longue durée. Derrière, les partenaires sociaux ont un rôle. Ils peuvent délivrer ces prestations, mais ils ne peuvent plus rester dans le système actuel de la formation professionnelle qui, aujourd'hui, est un système incestueux où les partenaires sociaux, qu'ils soient d'ailleurs parfois des organisations syndicales ou patronales, sont ceux qui prescrivent les formations, les dispensent et se rémunèrent dessus, sans qu'il y ait une vraie évaluation.

Et donc nous clarifions là aussi le système, avec des vraies responsabilités.

Sur le projet des retraites, c'est vers la même transformation que nous allons. Donc vous voyez, c'est cela que je fais pour clarifier le rôle de chacun et la responsabilité supplémentaire en effet que l'État prendra, qui doit être la sienne dans un régime démocratique où on veut mettre de la transparence, mais en ne niant pas la responsabilité des partenaires sociaux, qui seront autour de la table et participeront, en particulier, aux formations qui seront dispensées.

Mais en même temps, je donne plus de place aux partenaires sociaux, dans le droit du travail et la négociation au quotidien. Aujourd'hui, ce qui ne va pas, c'est que la loi définit tout. Notre Code du travail augmente constamment, parce que dès qu'on veut améliorer le dialogue social, on réforme la loi. C'est quand même étrange. Donc nous ne sommes pas

Seul le prononcé fait foi.

dans une république contractuelle. Comme je crois au dialogue social, je crois au rôle des syndicats et des partenaires sociaux, mais j'y crois au bon endroit : pas pour faire de la politique, pour faire du dialogue social. Ce que je propose, c'est une réforme profonde, qui consiste à simplifier notre Code du travail en disant : la loi définit des principes fondamentaux et c'est ensuite à l'accord majoritaire d'entreprise ou de branche de définir ce que, au plus près du terrain, sont les bons équilibres pour les salariés. Donc c'est une vraie confiance que je fais aux organisations syndicales et patronales, mais au bon niveau. Parce qu'on ne simplifiera pas notre Code du travail si on ne procède pas à ce changement profond, qui est un changement méthodologique et de gouvernance. Les dix dernières années, nous avons réformé cinquante fois le Code du travail. C'est intenable.

Donc c'est ça, le vrai changement et la différence, si vous voulez, profonde, qui est la mienne, avec les autres projets. Je ne propose pas des changements de paramètres au sein d'un équilibre actuel, je propose de changer en profondeur les rôles, parce qu'aujourd'hui, les acteurs ne sont pas à leur bonne place, les acteurs ne jouent pas la bonne pièce. Et donc, quand on s'engage devant nos concitoyens pour faire des réformes sociales, qu'elles sont d'intérêt général, c'est au pouvoir politique de les prendre. Quand on veut transformer le droit du travail et les équilibres sociaux, c'est aux partenaires sociaux de prendre leurs responsabilités. C'est cela ce que je propose.

Et donc dès le début du quinquennat, sur le chômage, la formation professionnelle et la réforme du droit du travail, très rapidement, nous prendrons des textes de loi. Il ne m'appartient pas aujourd'hui de vous en donner la forme. Je crois aussi à la responsabilité de chacun. L'une des premières décisions que je prendrai sera de nommer une personne aux fonctions de Premier ministre. C'est le Premier ministre qui décidera de ces modalités législatives, ce n'est pas au président de la République de le faire. Et derrière, il décidera des modalités parlementaires qu'il entend retenir. Par contre, il est évident que pour la réforme des retraites que je propose il y aura, là, un temps de concertation long, sur la base des travaux du COR avec l'ensemble des partenaires sociaux, avec l'ensemble des pouvoirs politiques, et mon souhait, c'est que nous puissions organiser, là, une vraie concertation transpartisane parce que comme c'est un projet sur le très long terme, il suppose que toutes les forces politiques du pays soient dûment représentées autour de la table.

Isabelle TORRE : Bonjour, Isabelle TORRE de TF1. Ma question est un peu plus personnelle. Vous avez, dans un mensuel, déclaré que vous ne vous aimiez pas. Alors ça en fait sourire certains, mais plus sérieusement, est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous n'aimez pas en vous et qui pourrait gêner votre action politique, et est-ce qu'il n'est pas gênant de prétendre diriger un pays sans s'aimer soi-même ?

Emmanuel MACRON : Alors, je vais vous dire deux choses. La première, c'est que l'amour de soi n'est pas l'estime de soi. Il est impossible de prendre des décisions, de gouverner ou de présider - puisque j'aspire à présider et non à gouverner -, si l'on n'a pas l'estime de soi, qui est indispensable pour avoir le recul, pour avoir l'amour des autres et la distance. L'amour de soi, qui confine au narcissisme, n'est pas une qualité, ou très rarement. Donc il faut avoir l'esprit de distinction, en la matière. J'ai l'estime de moi-même, comme je l'espère chacune et chacun dans cette salle, qui permet le recul, la bonne décision, mais j'ai le droit de ne pas avoir l'amour de moi-même et une contemplation narcissique à l'égard de votre serviteur.

Ensuite, quoiqu'ayant depuis plusieurs semaines, contrairement à nombre de mes concurrents dans cette élection présidentielle, constamment défini les journalistes et les

Seul le prononcé fait foi.

médias comme un contre-pouvoir essentiel à la vie démocratique, je m'étonne du bovarysme que votre question reflète. Pendant des semaines, vous m'avez dit "ce monsieur ne contemple que lui-même ; il n'a d'autre discours que lui-même. Au fond, c'est une secte étrange qui se rassemble, avec des enthousiastes, que nous ne comprenons pas vraiment, mais il n'est que l'incarnation de quelque chose qu'on ne comprend pas". Les trépignations arrivaient, pour demander un projet, avec beaucoup d'entrain, que nous sommes en train de satisfaire. Et le jour où je vous présente un projet, vous me parlez de moi... Donc, poursuivons sur le projet.

Laurent DEBONNET : Bonjour Laurent Débonnet, de France 2. Est-ce que vous comptez supprimer un certain nombre de postes de fonctionnaires et si oui, combien?

Emmanuel MACRON : D'abord je ne compte pas aborder le sujet de l'action publique et de la fonction publique par ce biais. Parce que il ne faut jamais oublier qu'on ne parle pas d'un tableau de chasse, d'un livre de botanique ou de zoologie, mais de femmes et d'hommes qui, chaque jour, font leur travail et dont nous nous félicitons de l'action lorsqu'il y a une attaque terroriste, lorsqu'il y a un risque naturel ou chaque jour lorsqu'on est malade ou qu'on emmène ses enfants à l'école. Donc, je m'oppose à ce discours de l'action politique qui consiste à voir nos fonctionnaires comme un coût ou comme des têtes qu'il faut couper.

Ensuite, je crois à l'action publique, à sa capacité à innover et à se réformer elle-même et c'est ce qui est en ligne avec l'esprit que j'évoquais au début de la présentation de ce programme. Je ne pense pas que ce soit à un candidat à la présidence de la République ou à un président de la République de dire combien de postes de fonctionnaires il supprime. J'ai donné un référentiel : 120 000 entre les trois fonctions publiques. J'ai dit qu'on ne pouvait pas, à mes yeux, supprimer des postes dans la fonction publique hospitalière, mais entre l'État et les collectivités, c'était l'ordre de grandeur. Constitutionnellement, je ne serai jamais le décideur du nombre de postes que l'on peut supprimer dans la fonction publique territoriale. Ça fait partie du pacte de confiance que je présente et propose aux collectivités. Le cœur de ce que je veux faire avec la fonction publique et l'action publique, c'est d'abord de dire "on doit avoir un vrai système de responsabilité". Il n'y a pas de réforme si tout part d'en haut, auprès d'un seul homme. Certains l'ont tenté, ça s'appelait la "revue générale des politiques publiques", ça ne marche pas parce que tous les anticorps du système se réveillent et la réforme devient portée au centre, au sommet, par quelques-uns. Il n'y a pas un corps social, une entreprise qui se réforme de la sorte. Et donc moi, je donne de grands objectifs, un cap au pays, je m'engage sur ce cap auprès des Français, je rends compte chaque année, et donc moi je demande des responsabilités à celles et ceux que je nomme. Donc, le Premier ministre que je nommerai, les ministres que je nommerai, auront la responsabilité de décliner de manière très précise cet objectif avec ce qui va avec les responsabilités, des sanctions s'ils ne le respectent pas.

Et donc pour moi, la déclinaison sur le plan budgétaire, c'est-à-dire des politiques publiques, de la politique d'achat et de la fonction publique, ce sera aux ministres de la définir. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a des ministères où vous ne pourrez pas réduire le nombre de fonctionnaires parce que ce sont des fonctionnaires de terrain, d'action et aujourd'hui, compte-tenu de l'engagement - qu'on parle de l'hôpital, qu'on parle des fonctions de sécurité ou des fonctions régaliennes, de l'éducation -, c'est quasi impossible. C'est même totalement impossible. Il y a des fonctions où on peut en réduire, si on modernise. C'est pour cela que les ministres auront à leur main la possibilité d'investir dans leur politique publique pour moderniser l'action et permettre à leurs fonctionnaires de

Seul le prononcé fait foi.

travailler différemment et d'accompagner leur action dans cette transformation. Il n'y pas de vraies économies de postes ou de fonctionnement s'il n'y a pas d'investissement.

Et enfin, il y aura aussi une responsabilité des fonctionnaires et de l'encadrement. Je renommerai la totalité des fonctionnaires qui sont nommés en Conseil des ministres dans les semaines qui suivront mon élection. Non pas pour les changer tous mais pour les changer ou les re-confirmer parce que toutes et tous doivent porter avec leur ministre les objectifs ainsi définis. C'est ce qui, d'ailleurs, vous permet de ne pas avoir un président de la République qui veuille faire le travail d'un chef de bureau. Ensuite, je donnerai plus de pouvoir aux fonctionnaires sur le terrain. Qu'est-ce qui permet de dégager de l'efficacité de l'économie ? C'est de donner une capacité d'innovation, d'initiative, d'interprétation, aux fonctionnaires sur le terrain. Ils sont en contact avec les décideurs des collectivités territoriales, avec les élus, ils ne peuvent plus avoir l'instruction de dossiers, la discussion avec l'élu sur le terrain et, derrière, attendre six mois que l'administration centrale re-instruise le dossier ou leur réponde ! Donc un directeur d'agence régionale de santé, un directeur d'hôpital, un directeur d'école, a fortiori un président d'université, des directeurs d'administration centrale et déconcentrée auront plus de responsabilités et de capacités à faire. C'est ainsi que nous pourrons dégager de vraies économies, de vraies réorganisations et donc ne pas renouveler plusieurs milliers de postes de fonctionnaires, compte tenu du fait que dans le quinquennat qui vient, 500 000 fonctionnaires partiront à la retraite, dans les trois fonctions publiques.

Thomas DESPRÉ : Bonjour Monsieur MACRON, Thomas DESPRÉ de leplus.tv. Une question à propos de votre pass culture. Comment sera-t-il concrètement versé et comment contrôler que les jeunes l'utiliseront réellement pour ça ? Merci beaucoup.

Emmanuel MACRON : Il sera versé sur un compte individualisé que chaque jeune pourra activer sur une plateforme individualisée à l'âge de 18 ans, aux 18 ans. Je m'inspire, ce faisant - il faut toujours citer ses sources -, de ce qu'a fait Matteo RENZI en Italie. Il y a une plateforme qui a été créée, numérique, sur laquelle vous l'activez et vous remplissez vos données individuelles. Il y a une vérification et on active votre compte. Le choix que nous avons retenu est de ne pas contrôler parce que c'est un projet d'émancipation. C'est un jeune qui a 18 ans, qui veut accéder à la culture. Et donc pour avoir accès à tous les contenus culturels... Évidemment, il ne s'agit pas d'aller vers des activités qui ne seraient pas culturelles mais par contre, nous n'allons pas en définir le contenu parce que c'est impossible, parce que, surtout, ce n'est pas l'esprit qui est le nôtre et la volonté d'émancipation. Et donc ça sera au libre choix, quel que soit le contenu et la nature de la dépense culturelle pour le jeune, de le faire. Je veux dire ici que le financement de ce pass sera fait en quasi totalité par les diffuseurs culturels et les grands acteurs du numérique. Nous avons commencé un travail de concertation, c'est la volonté que je porte. Nous avons aujourd'hui de grands acteurs économiques, je m'en félicite, qui vivent de cette économie mais qui doivent participer avec nous de la construction d'un commun qui est l'éducation de nos jeunes, et de l'accès des plus jeunes, en particulier des plus modestes, à la culture. Et donc, ce faisant, nous leur demanderons une contribution forte au financement de cette mesure.

Mathieu MAGNAUDEIX : Bonjour, Mathieu MAGNAUDEIX, Mediapart. Nous sommes à très peu de temps de la présidentielle, et dans la situation politique que vous avez décrite, au début, qui est assez troublante. Est-ce que vous ne craignez pas ou en tout cas, quelle est la vision que vous avez de ce projet que vous présentez aujourd'hui ? Est-ce que, notamment en cas de second tour face à Marine LE PEN, il vous permet de répondre aux attentes des classes populaires, aux attentes des classes moyennes dont vous avez

Seul le prononcé fait foi.

beaucoup parlé, dont vous commencez à beaucoup parler puisque le risque est d'être le candidat vu comme "le candidat du mondialisme", mots de Marine Le Pen, de "l'UMPS", mots de Marine LE PEN aussi, finalement, du cercle de la raison, des technos, et de ce que, par votre parcours, vous pouvez, que vous vouliez ou non, incarner ? Donc, comment vous répondez, avec ce projet, à ces questions-là ? Par ailleurs, il n'y a rien sur les paradis fiscaux dans votre projet. Est-ce que, juste, ça n'existe pas pour vous ? Est-ce que la question de la régulation financière, plus largement, n'existe pas ? Rappelons qu'il y a évidemment des paradis fiscaux à l'intérieur même de l'Europe.

Emmanuel MACRON : Je vais commencer par votre deuxième question qui est plus ponctuelle et qui justifiera l'accès - quand vous aurez le temps, il a été ouvert ce matin - au site Internet et à la lecture exhaustive de ce texte qui fait bien référence à la lutte contre, d'une part, les arrangements fiscaux et l'optimisation fiscale. Je suis totalement favorable à la poursuite du travail - qu'il faut d'ailleurs reconnaître, ces dernières années, a été commencé au niveau européen - d'une éradication d'une part de secret bancaire et de la lutte contre les paradis fiscaux. Et en particulier de plusieurs engagements que je prends de n'accepter aucun accord commercial qui ne s'accompagne d'un accord d'harmonisation fiscale et de lutte contre les paradis et qui demandera à tous les pays membres de l'Europe et a fortiori à la zone euro d'éradiquer les traités bilatéraux avec des paradis fiscaux. Aujourd'hui, plusieurs membres de la zone euro ont des accords bilatéraux avec des paradis fiscaux, ce qui est non seulement une inefficacité pour nous tous, une vraie injustice et ce qui conduit les uns et les autres à aujourd'hui perdre beaucoup de valeur et continuer à protéger des actions qui sont absolument insoutenables. Pour moi, le cœur de la lutte contre les paradis fiscaux, vous l'avez compris, se joue évidemment au niveau national à travers la politique de contrôle qui est aujourd'hui en France, je dois le dire, exemplaire et portée par nos services avec beaucoup de force et de talent depuis plusieurs années, mais surtout une vraie politique européenne. Les scandales récents, LuxLeaks et autres, ont permis d'avancer sur le sujet. Je souhaite intensifier cette politique, entre autres à travers les mesures que j'ai prises et annoncées.

Pour le deuxième point que vous évoquez, aussi longtemps que la presse, qui prétend le combattre, utilisera, propagera, fera siens les arguments du Front National, elle aidera, en effet, ce débat. Aussi longtemps que vous passerez plus d'énergie à expliquer que je suis le candidat de l'oligarchie financière, que je suis un ancien banquier uniquement et rien d'autre, et que je ne vaudrais pas mieux que quatre années de ma vie professionnelle - à vos yeux, parce que moi j'en suis très fier, de ces années -, en effet, vous continuerez à faire le lit du Front National, cher ami. Et c'est une très bonne politique. Donc, vous pouvez refuser de voir que depuis des mois, je parle des classes populaires et des classes moyennes. Vous pouvez refuser de voir que le projet que je porte pour l'école est un projet pour les classes populaires et les classes moyennes parce qu'il y a peu de banquiers d'affaires qui ont mis leurs enfants en zone REP et REP+. Vous pouvez constater qu'il y a peu d'enfants de banquiers d'affaires qui aujourd'hui sont dans les classes, même, de la République et donc qui ne sont pas les victimes de politiques qui parfois ont réduit l'excellence pour tous.

Vous pouvez aussi dire que la réforme de la taxe d'habitation va surtout profiter à l'oligarchie financière. Vous pouvez dire que la politique économique que je conduis, de mobilité économique et sociale et de réussite, est une politique pour l'oligarchie financière et les affreux banquiers. Vous pouvez continuer à dire que des grands financiers, des chaînes de télévision, tout cela et tout cela, sont au cœur de ce projet. La réalité de ce projet n'est pas celle-là. Les Français sont en train de le comprendre, parce que si nous

Seul le prononcé fait foi.

n'étions que l'oligarchie financière vous n'auriez pas beaucoup de visages qui sont là et qui ne l'ont jamais croisée, et vous n'auriez pas aujourd'hui la situation politique dans laquelle nous sommes et que nous portons.

Donc je tiens à vous dire une chose : depuis des mois, je parle des classes populaires, je parle des classes moyennes. Depuis des mois, je me bats contre ce qui corrode l'esprit et le cœur de notre société, qui est cette assignation à résidence. Et donc j'ai le droit de demander, pour ma part, de ne pas être assigné à résidence. Moi, je ne suis pas né dans l'oligarchie financière ou la banque d'affaires, j'ai fait quatre années de ma vie professionnelle dont je suis très fier dans ce secteur d'activité économique. Ça m'a beaucoup appris, ça m'évite, contrairement à d'autres, de dire beaucoup de bêtises sur la vie économique et l'ordre du monde, la grammaire des affaires de mon pays. Mais derrière, je suis né dans une ville de province française, dans une famille qui ne devait rien, ni au monde journalistique, ni au monde politique, ni au monde financier. Je me suis élevé parce qu'il y a une école dans notre république qui permet de s'élever. J'ai passé des concours de la République. J'ai été fonctionnaire plus longtemps que je n'ai été banquier d'affaires. J'ai fait mes choix et pris tous mes risques, contrairement à tous les autres candidats de la sphère politique, Marine LE PEN comprise, pour être candidat à l'élection présidentielle. Moi, j'ai démissionné de tout, de tout ! Là où les autres continuent à être payés par la République pour être parlementaires nationaux ou européens. Donc oui, avec beaucoup de fierté, je continuerai à dire que je suis le candidat des classes moyennes et des classes populaires.

Et franchement, quand je compare mon projet à celui de Marine L E PEN, qui est un projet de repli, qui est un projet qui - on était hier au salon de l'agriculture - propose simplement de sortir de la zone euro et donc une perte de 30% pour l'épargne de tous nos concitoyens et la perte de tous les marchés européens pour nos agriculteurs, je suis davantage le candidat de l'agriculture et des classes moyennes que Marine LE PEN.

Quand je vois le procès de François FILLON – mais je réponds à votre question au fond, vous pouvez ne pas écouter ma réponse, c'est un choix... non mais vous en avez été, vous en êtes souvent le porte-voix, donc je vous réponds –, quand je vois le projet de François FILLON, qui est un projet conservateur, qui permet à ceux qui ont déjà réussi de mieux réussir, qui permet non pas de supprimer la taxe d'habitation mais de supprimer l'impôt de ceux qui ont déjà bien réussi dans la vie, qui est un projet de fermeture sociale, qui est un projet de régression sociétale, je considère que oui, je suis le candidat des classes moyennes et des classes populaires.

Quand je me compare au projet qui est porté par Benoît HAMON, qui est un projet de défaite face aux changements technologiques et aux transformations de notre société, qui acte le fait qu'il n'y aura plus de travail, essentiellement, pour nos classes moyennes et nos classes populaires, qui n'explique pas une seule seconde comment on le finance, comment même on s'engage dans l'Europe, comment même on change une Europe en prenant nos responsabilités. Oui je vous dis que c'est le projet des classes moyennes et des classes populaires.

Donc voilà comment je vous réponds, voilà comment je construis non seulement le renouvellement mais l'élargissement, le rassemblement, depuis des semaines, et voilà comment, sans aucun état d'âme, je peux vous dire que le jour d'après du premier tour, quelle que soit la configuration et celui ou celle qui devrait m'être opposé(e), je pense très sincèrement que nous avons toute la légitimité et la capacité à rassembler largement

parce que nous portons le projet le plus juste pour les classes moyennes et les classes populaires.

Arthur BERNARD : Bonjour, Arthur BERNARD, Le Figaro. Effectivement, on ne peut plus dire que vous n'avez plus de programme, mais puisqu'il faut bien qu'on trouve quand même quelque chose, il nous a été dit en préambule de votre intervention qu'il y aurait quelques propositions complémentaires qui viendraient compléter, comme leur nom l'indique, ce projet. Vous avez dit vous-même, pendant votre intervention, que la proportionnelle ferait partie des sujets sur lesquels vous devez continuer à travailler, ça me semble être un sujet majeur.

Première question : est-ce qu'il y a d'autres sujets majeurs de ce type sur lesquels il faut encore continuer à travailler ? Deuxième question : est-ce qu'on aura les réponses sur ce type de sujets avant votre éventuelle élection ou après ? Merci beaucoup.

Emmanuel MACRON : Vous faites l'objet d'une pathologie voisine de celle de votre confrère que j'évoquais tout à l'heure qui consiste, avant même d'avoir lu ou pris connaissance de ce qu'on vous donne et de ce qu'on vous explique, à essayer d'y chercher ce qui n'y est pas. Je le dis pour vous, ça rend malheureux. Bon, donc essayez déjà d'y comprendre ce qu'il y a, de m'interroger, de le remettre en cause, de le critiquer, c'est comme ça qu'on construit la démocratie plutôt qu'en essayant non pas de chercher des loups, mais parfois des loups qui n'y sont pas. Ensuite, parce que notre vie politique et médiatique est ainsi faite, si, durant les quelques jours qui nous séparent du premier tour, le cœur de votre travail et de votre intérêt consistait à déplier ce qui est ici écrit, je pourrais m'affranchir de toute nouvelle, de toute animation de cette campagne. Comme ce n'est pas le cas je continuerai à vous réserver quelques annonces, par contre le cœur du projet, sa cohérence, les mesures les plus importantes y figurent, je vous rassure.

Et donc j'expliquerai simplement plus en détail quelques mesures dans les semaines à venir. Par exemple, je m'exprimerai plus en détail sur les sujets de défense, de politique étrangère, au-delà des questions que vous souhaiteriez me poser ce matin. Je reviendrai sur plusieurs sujets institutionnels et de la méthode de gouvernement parce que ce sont des projets qui méritent, en soi et en eux-mêmes, plus de temps et qui sont aujourd'hui prêts mais qu'il était trop lourd de mettre dans un projet comme celui-ci. Sur le sujet de la proportionnelle, je m'exprimerai en détail avant la fin de cette campagne, mais simplement je peux tout de suite vous dire, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, pour moi ce n'est pas le cœur du projet. Et donc je ne fais pas partie des candidats qui vont vous expliquer que je renouvellerai, une fois élu, la nouvelle chambre que nous aurons donc élue au mois de juin, et que je procéderai à une dissolution pour tout de suite changer les institutions. Je vais être très direct avec vous pour éviter, là-dessus, des sous-entendus qui pourraient exister. C'est-à-dire que pour moi, la réforme institutionnelle, elle devra s'organiser durant le quinquennat, elle n'est pas un préalable, elle ne peut pas être un préalable. Je crois que ce qu'attendent nos concitoyens, c'est l'action politique, ce sont des mesures efficaces, franches, radicales sur les sujets qui concernent à la fois leur quotidien et leur avenir. Donc on va d'abord se concentrer là-dessus.

Après, tous les sujets institutionnels, nous allons les préparer, je souhaite les préparer et les concerter de manière transpartisane durant mon mandat, et au moment qui sera opportun, les porter à ce moment-là dans une réforme dont, en temps voulu, je préciserai les modalités. Sur le sujet de la proportionnelle, je pense que je pourrai vous éclairer, même si j'ai quand même déjà dit beaucoup, j'ai dit que j'y étais favorable, j'ai dit que je n'étais pas favorable à la proportionnelle intégrale, ce qui ensuite peut donner lieu à quelques précisions qui pourraient occuper les constitutionnalistes ou les spécialistes de

Seul le prononcé fait foi.

droit comparé dans les semaines à venir, mais qui à mon avis ne changera pas le quotidien de nos concitoyens.

Hervé FAVRE : Monsieur MACRON bonjour, Hervé FAVRE, La Voix Du Nord. J'avais une question à vous poser, vous avez insisté sur l'importance du développement de l'Afrique, et je pense que Jean-Louis BORLOO y sera sensible. À ce propos, est-ce que vous avez trouvé une nouvelle date pour un dîner avec Jean-Louis BORLOO et est-ce que vous avez l'espoir de le voir rejoindre En Marche ! très bientôt ?

Emmanuel MACRON : Je salue votre sens de la transition. Je tiens à dire que quelle que soit l'action courageuse, forte, inspirée de Jean-Louis BORLOO, l'Afrique mérite mieux qu'une transition et j'espère que nous y reviendrons. Pour ce qui est du reste, je suis sans doute un peu de la vieille école, vous m'en excuserez, mais il faudra vous y habituer, je ne fais pas partie des responsables politiques qui commentent leur vie privée ou leurs contacts privés. Pour le reste, je présente un projet cohérent qui, depuis le début, vise à rassembler tous les progressistes et donc tous ceux qui s'y reconnaissent et qui se voient comme des progressistes y sont les bienvenus.

Richard WERLY : Richard WERLY du quotidien suisse Le Temps. Vous avez commencé à parler de justice et d'État de droit, on voit tous passer des informations sur les frais de bouche du ministère, également d'éventuels problèmes dans vos déclarations à la Haute Autorité de transparence de la vie publique, alors la question sera simple : est-ce qu'après l'affaire FILLON, il y a peut-être une affaire MACRON ?

Emmanuel MACRON : Alors vous avez raison de soulever ces sujets, qui font l'objet d'ailleurs soit d'articles indirects, soit de boucles de mails ou de messages numériques, dûment relayés par des personnes qui, je pense, sont des personnes vraisemblablement actives et qui ont un rôle, ou en tout cas des opinions tranchées, dans cette campagne. Là-dessus soyons très clairs, sur les sujets fiscaux, les déclarations à la Haute Autorité de la transparence pour la vie publique, je me suis conformé à toutes les obligations légales, j'ai déclaré, dans toutes ses composantes, mon patrimoine et mes revenus - comme le prévoit la Haute Autorité -, dans toutes les fonctions qui ont été les miennes, c'est-à-dire quittant l'Élysée, puisque la loi valait y compris pour des postes de cabinet auxquels j'étais soumis, quittant l'Élysée, devenant ministre, quittant mes fonctions de ministre, et je le ferai en tant que candidat. C'est la Haute Autorité qui le publie d'ailleurs, ce qui permet à chacun de retrouver les choses, elle n'y a noté aucune irrégularité et c'est bien elle qui est chargée de ce contrôle, et donc je vous renvoie à son président. S'il y avait un problème dans mes déclarations, vous êtes en train de mettre en cause le travail de la Haute Autorité. La Haute Autorité a, à chaque fois, rappelé que mes déclarations étaient totalement conformes, à la fois aux pièces justificatives qui lui avaient été transmises, et à ce qu'elle avait pu vérifier. Donc là-dessus, il n'y a eu absolument, il n'y a aucun malentendu. Les gens veulent remettre en cause ces informations, je le regrette très profondément parce que, vous savez, dans la construction de ces post-vérités, cela donne le sentiment que tout est au même point, donc non, et la Haute Autorité aura d'ailleurs à se prononcer dans les prochaines semaines, comme à l'égard de tous les candidats je pense, sur la nature des déclarations qui lui sont faites. Donc, moi, j'ai confiance dans les institutions, les autorités indépendantes de mon pays et je vous renvoie aux diligences à laquelle la Haute Autorité procède.

Mais, vous savez, les mêmes qui, en effet, critiquent l'indépendance de la justice peuvent se mettre à critiquer l'indépendance de la Haute Autorité pour la transparence de la vie

publique si d'aventure elle venait à dire que les déclarations de votre serviteur sont conformes. On peut s'attendre à tout dans cette campagne. Là-dessus, il y a des règles. Ensuite, pour les sujets fiscaux, je l'ai déjà dit, j'ai fait l'objet comme tous les ministres de diligence fiscale. Dans le cadre de celle-ci, il y a eu un dialogue qui s'est fait, je m'en suis longuement expliqué dans une page qui est toujours accessible sur Facebook, qui a revu mon patrimoine. J'avais fait évaluer mon patrimoine par des experts indépendants, pour éviter toute intrusion. Il y avait un désaccord non pas entre moi et l'administration fiscale, entre les experts indépendants et l'administration fiscale sur le seul bien immobilier que je détiens, qui est notre maison familiale, qui se trouve être un bien propre de mon épouse. Pour éviter toute discussion, j'ai souhaité me conformer à l'évaluation de l'administration fiscale avant tout redressement et contrôle, parce que je considérais qu'il n'était pas sain, étant ministre présent à Bercy, d'avoir quelque dialogue contradictoire que ce soit. J'ai donc, de moi-même, suite à ce premier échange, payé un ISF de l'ordre de six mille euros sur les trois années que je devais, en rétablissement spontané. Vous aurez noté qu'il ne s'agit pas de sommes disproportionnées et des montants qui sont parfois dans les affaires aujourd'hui discutées, de nature comparable. Six mille euros pour trois exercices. J'ai régularisé, je n'ai fait l'objet d'aucune sanction par contrôle fiscal ni rétablissement par contrôle fiscal, je tiens à le dire. Et il n'y a jamais eu d'autres sujets fiscaux qui ont été maintenus.

Pour ce qui est ensuite des cent vingt mille euros de dépenses de fonctionnement qui ont été relatés par certains de vos collègues dans un livre sur Bercy, ce sont des dépenses de fonctionnement qui, là aussi, font l'objet d'un contrôle, qui sont donc dûment vérifiées, qui sont ce dont les ministres disposent dans l'objet de l'exercice de leur mission pour pouvoir recevoir, organiser des remises de légion d'honneur et organiser la vie, justement, leur vie dans le Ministère. J'ai dépensé en huit mois 80% de l'enveloppe, c'est cela ce qui a été noté par vos collègues. Je vous invite à procéder à des diligences comparables dans le temps, l'espace, avec nombre de responsables politiques et vous vous apercevrez rapidement qu'il y a beaucoup de gens qui demandent des dépassements d'enveloppe, ce qui n'a pas été mon cas, et surtout, ce que reconnaissent d'ailleurs vos collègues dans ce livre, c'est que, parce que là cela aurait été une faute et un problème, jamais ces sommes, qui sont à la disposition du ministre pour faire fonctionner, qui font l'objet d'un contrôle, ce qui est tout à fait normal, n'ont été utilisées pour le mouvement En Marche !, parce que là, cela aurait été, en effet, un problème. Je crois que eux-mêmes l'ont dit, je m'en suis moi-même expliqué.

Voilà, dans la plus grande transparence, je tiens à rétablir la vérité sur toutes ces choses. Vous noterez que c'est assez désagréable, quand on présente un projet, d'avoir cela à faire. Vous avez eu l'amitié de soulever tous ces sujets qui font l'objet de boucles de mails, malheureusement ces boucles continueront demain, parce que nous sommes dans un drôle de monde où, le soupçon corrodant tout, la volonté de transparence et la nécessité de transparence ont donné place à une espèce de volonté de déballage permanent et de souhait de salir y compris celles et ceux qui se sont soumis à toutes les règles.

Laurence THEATIN : Laurence THEATIN, pour France Ô et Outre-mer 1ère. Votre entourage nous promet un programme de cent cinquante pages à venir pour les Outre-mer. Alors c'est pour quand, on l'attend. Est-ce que vous pouvez déjà nous en donner les grands axes et est-ce que vous considérez donc que la loi sur l'égalité réelle pour l'Outre-mer ne fera pas le job ? Et puis on aimerait également connaître votre position sur la sur-rémunération des fonctionnaires Outre-mer.

Emmanuel MACRON : Alors, je ne sais pas qui vous a promis un programme de cent cinquante pages. Vous me le direz peut-être à la fin parce que les entourages, je me méfie toujours vous savez, il y a des gens qui se prétendent de l'entourage ou autre, je n'ai jamais considéré qu'un programme, une stratégie, se faisait au poids ou au nombre de pages. Donc ne soyez pas rassurée par les gens qui vous promettent cent cinquante pages. Voyez-y plutôt une source d'angoisse parce que, généralement, c'est qu'il y a beaucoup de choses à délayer ou qui ne sont pas claires. Je propose des axes clairs. J'ai commencé à les détailler en allant aux Antilles, en Guyane, et j'irai prochainement à La Réunion, aussi, pour continuer à en parler. Le coeur de la stratégie, c'est de donner la possibilité aux Outre-mer de réussir. Et donc il y a une part de l'enveloppe d'investissement qui sera fléchée vers les territoires ultramarins, en particulier sur la transition écologique et l'agriculture, qui sont deux leviers très importants de la transformation de nos Outre-mer. Aujourd'hui, nos territoires ultramarins ont un problème : ils sont en moyenne à 90% dépendants sur le plan énergétique et alimentaire. Et donc, une politique énergétique favorisant les ENR, la biomasse en particulier, la géothermie, qui ont énormément de voies de développement en Outre-mer, je souhaite les encourager et les accélérer. L'alimentation, aujourd'hui, est largement importée, avec, du coup, des prix très élevés, ce qui est le problème récurrent du coût de la vie. On a constamment répondu par une subvention de la demande. Je maintiendrai les sur-rémunérations parce qu'aujourd'hui on ne peut pas les supprimer. Mais en même temps, ce que je veux faire, c'est développer l'économie locale et en particulier l'agriculture qui permettra de produire des biens et denrées du quotidien à des prix beaucoup plus raisonnables, et donc on a des modernisations agricoles à faire pour passer d'une économie qui est encore beaucoup trop vivrière à une vraie économie structurée ultramarine qui a tout à fait la possibilité de se développer, valorisant, ce faisant, son capital.

Ensuite, la politique Outre-mer que je souhaite conduire - je ne serai pas exhaustif aujourd'hui -, elle est aussi axée sur les simplifications pour l'ensemble des indépendants et de l'entrepreneuriat. Cela n'est pas un hasard si j'ai annoncé ma volonté de supprimer le RSI Outre-mer parce que ce sont des économies très dépendantes de l'entrepreneuriat individuel, de l'artisanat et du commerce. Et donc c'est ce projet que je veux porter, qui sera très important pour nos territoires d'Outre-mer et toutes les simplifications en termes de droit du travail ou autres seront extrêmement structurantes.

Je souhaite également porter un vrai projet, et c'est inscrit d'ailleurs dans le programme qui vous a été remis, de continuité territoriale pour les territoires ultramarins, avec la mise en concurrence de lignes qui parfois ont aujourd'hui des politiques d'entente, et surtout une politique assumée de subvention de certaines lignes pour permettre la mobilité entre l'Hexagone et les territoires d'Outre-mer, privilégiant d'ailleurs les étudiants et les entrepreneurs dans cette politique de continuité territoriale qui est absolument indispensable pour faire réussir les territoires ultramarins.

Et enfin je souhaite aussi qu'on valorise, on en a peu parlé, les deux choses qui sont l'un des trésors de notre Outre-mer, de nos Outre-mer, c'est d'une part la biodiversité, 80% de notre biodiversité est ultramarine et donc on a énormément de choses à valoriser, sur le plan diplomatique, sur le plan également de la valorisation économique, patrimoniale de cette biodiversité, et la mer. Nous sommes la deuxième puissance maritime du monde, on n'en parle quasiment jamais, mais en termes de réserves halieutiques, de valorisation, d'énergies nouvelles, le littoral et la mer ultramarine sont à valoriser.

Cédric PIETRALUNGA : Bonjour, Cédric PIETRALUNGA du journal Le Monde. Vous dites vouloir toujours réformer le Code du travail. Est-ce à dire que vous voulez donc aller au-delà de la loi El Khomri qui vient d'être adoptée, et avec les difficultés que l'on connaît ? Et pouvez-vous nous détailler, dans ce cas-là, les mesures que vous comptez prendre, et je pense évidemment à un possible plafonnement des indemnités prud'homales ou à une réforme de la représentativité des syndicats qui seraient amenés à signer des accords dérogatoires, dans les entreprises ou les branches ? Merci.

Emmanuel MACRON : Alors, sur ce sujet, oui, je souhaite aller beaucoup plus loin que ce qui a été fait dans la loi travail, qui a essentiellement concentré le tir et l'action et la simplification sur les règles du droit du travail mais qui n'a pas touché les autres aspects de la vie de l'entreprise. Qu'est-ce que nous ferons ? De manière simple, nous définirons, dans la loi, les normes fondamentales auxquelles personne ne peut déroger, ni ne doit déroger, qui définiront ainsi l'ordre public social. Et nous privilégierons, donc, les accords majoritaires d'entreprise et les accords majoritaires de branche à défaut, ce qui est une vraie déconcentration de la construction de la norme sociale. Dans ce travail, on permettra donc sur beaucoup de sujets, au-delà de ce que l'ordre public social définit, aux entreprises d'organiser la vie de l'entreprise, ses grandes règles, par un accord majoritaire. Nous donnons, ce faisant, la possibilité de solliciter un référendum en cas de blocage à la condition qu'il y ait un accord minoritaire. Et en cas d'accord minoritaire, le syndicat minoritaire qui a signé, ou l'employeur, peuvent solliciter un référendum pour débloquer la situation. Ce qui est un élément très important pour avancer. Ensuite nous procédons, ce faisant, à la négociation sur tous les autres sujets de l'organisation du droit du travail de manière beaucoup plus déconcentrée, la négociation sur les seuils, la négociation sur l'organisation de la vie productive, la négociation sur l'organisation du travail, la possibilité - comme, aujourd'hui, seules certaines grandes entreprises peuvent le faire à travers certains accords qui ont été encadrés par la loi -, de réorganiser, en cas de cycle baissier, le temps de travail, de réorganiser les grands équilibres.

Nous proposons, en même temps, de modifier en profondeur les institutions représentatives dans l'entreprise, en les simplifiant. Et le droit commun, ce sera une fusion des structures qui aujourd'hui existent et, on le sait bien, l'un des problèmes des effets de seuil que nous avons, c'est le fait qu'au-delà de certains seuils, on a la multiplication, entre le CE, le CHSCT, etc. Nous aurons la fusion avec une institution unique sauf si l'accord d'entreprise majoritaire ou l'accord de branche décide autrement. Et donc, il y aura une simplification de droit commun, qui est une vraie révolution pour la vie de nos entreprises et la simplification du dialogue social, parce que la multiplication des structures n'est pas la condition du bon dialogue.

Mais, en même temps, la condition du bon dialogue, c'est de donner de la responsabilité, du grain à moudre au dialogue social, dans l'entreprise et la branche. Donc on inverse la philosophie actuelle de notre dialogue social qui multiplie les structures, hyper-formalise le dialogue social mais le vide de son contenu puisque tout est défini dans la loi. Là, on est dans une philosophie où on responsabilise les acteurs, on donne un vrai pouvoir aux partenaires sociaux dans l'entreprise et la branche, il y a des vraies régulations puisque c'est un accord majoritaire, et il y a, en même temps, la vraie possibilité de faire des choses - mais la loi simplifie. Et un point très important, c'est cette instance unique de représentation au niveau de l'entreprise qui est vraiment ce qu'on décide par défaut.

Pour la réforme des Prud'hommes, nous remettons en effet le plancher et plafond des dommages et intérêts décidés par les instances prud'homales, comme je les avais portés, d'ailleurs, dans la loi croissance et activité - ça avait été censuré par le Conseil

Seul le prononcé fait foi.

constitutionnel parce que ça variait selon la taille de l'entreprise mais là, on va le mettre de manière beaucoup plus simple, au regard, d'ailleurs, des dommages et intérêts qui sont observés dans les jurisprudences actuelles.

Michel URVOY : Monsieur MACRON, bonjour, Michel URVOY, Ouest-France. Votre projet, aussi abouti soit-il, nécessite, pour devenir réalité, une majorité au Parlement et notamment à l'Assemblée nationale. Compte tenu de l'émiettement du paysage politique, de la multiplicité des candidatures, est-ce que vous ne craignez pas de ne pas disposer de cette majorité ? Est-ce que vous envisagez de négocier avec d'autres forces politiques pour trouver des majorités de circonstance sur tel ou tel projet, tel ou tel aspect du projet, et, éventuellement, est-ce que vous envisageriez de recourir à l'arme lourde que peut être soit le 49.3 soit le référendum ?

Emmanuel MACRON : On va prendre les choses en bon ordre. D'abord, il y a un projet, il y a une campagne présidentielle. C'est la première chose. Donc on a déjà un premier objectif, c'est de gagner la campagne présidentielle. Et c'est donc de construire le rassemblement le plus large de tous les progressistes qui se retrouvent derrière ce projet. Ensuite, il y a la deuxième chose que sont les élections législatives. Aujourd'hui, je regarde, comme vous, notre vie politique. Personne ne peut prétendre, de manière claire, avoir une majorité parlementaire sur la base de son seul parti. Personne. Pensez-vous que les responsables de gauche le peuvent ? Ils sont encore derrière moi dans les sondages et aujourd'hui, personne n'a plus de 25%, réellement, dans les sondages, si c'est ça, ce qu'on voit au premier tour. Mais pas plus que François FILLON ne le pourra. Vous pensez que quelqu'un, s'il devait passer le premier tour, sur la base de 25% simplement, puisse construire, de manière claire, dans l'état où est le pays, une large majorité parlementaire dont son seul parti serait le dépositaire ? Je n'y crois pas. Et d'ailleurs, je pense que le caractère unique que nous vivons montre bien qu'il y a une recomposition. Et je ne serais pas devant vous s'il n'y avait pas une transformation profonde et unique du paysage politique français. Je ne serais pas devant vous aujourd'hui. L'intuition que nous avons eue dès le début, la volonté qui a été la nôtre, et ce que nous portons dans notre projet depuis le début a permis cela mais en est aussi, en quelque sorte, l'illustration profonde. C'est ce que veut le peuple français. Donc ma volonté, pour les élections législatives, c'est de construire un rassemblement large autour de ce projet. J'en ai donné les règles. Nous investirons des candidats qui signent avec moi, qui s'engagent autour de ce contrat avec les Français qui sera le coeur de cette majorité de projet. Et donc je souhaite, demain, d'abord nommer un gouvernement qui sera le reflet du pluralisme et du renouvellement du mouvement qui est le nôtre et ce gouvernement s'appuiera sur une majorité que nous ferons advenir dans le temps qui sera celui des législatives mais qui illustrera à la fois le renouvellement et le rassemblement. Et ce ne sera donc pas la majorité d'un parti seul. Ce sera une majorité de projet construite sur le contrat avec les Français que je vous ai détaillé ce matin. C'est comme cela que nous construirons les choses, étape après étape. C'est aujourd'hui la clé du renouvellement de notre vie politique et la clé du succès du projet que nous portons.

Dernière question, alors.

Angela CHARLTON : Angela CHARLTON, l'agence Associated Press. Si vous êtes élu président, quelles seraient vos mesures face à l'Amérique de Donald TRUMP, la Russie de Vladimir POUTINE, notamment sur la question du protectionnisme américain et les sanctions contre la Russie ? Est-ce que vous craignez un effet TRUMP sur la présidentielle française ? Si je peux me permettre une petite question à part : le Parlement

européen vient de lever l'immunité de Marine LE PEN dans une affaire de tweets, quelle est votre réaction ? Merci.

Emmanuel MACRON : Alors, je ne ferai pas de réaction à la décision du Parlement européen si ce n'est de souligner le fait que, heureusement, nos institutions nationales et européennes ne perdent pas le bon sens et le sens des institutions et que donc que celles et ceux qui en appelaient à des trêves judiciaires en sont pour leur compte. Parce que comme je crois, je l'ai dit, à la tolérance zéro et comme je crois à la dignité et à la force de nos institutions, je ne suis pas favorable à la trêve pour quelques-uns. Je pense que c'est le cours normal des choses.

Je ne prendrai pas des mesures face à Monsieur TRUMP ou à Monsieur POUTINE. Je construirai une diplomatie qui vise à privilégier les trois intérêts que j'évoquais tout à l'heure. Je proposerai d'abord à Vladimir POUTINE de poursuivre le chemin historique qui est celui de la France et de l'Europe avec les États-Unis d'Amérique. Je pense qu'un homme ne peut pas changer, de manière radicale et profonde, l'Histoire, le lien de civilisation qui existent entre des grands pays et des grandes puissances. Monsieur TRUMP a choqué certains. Il ne m'appartient pas de juger celui qui a été élu par le peuple américain. Il provoque. Mais vous êtes en train, déjà, de voir que la démocratie américaine est forte, qu'elle a des contre-pouvoirs robustes et qu'elle a des systèmes qui évitent de prendre toutes les décisions du monde. Et donc, je proposerai à Monsieur TRUMP de poursuivre une longue histoire qui a commencé avec Lafayette, qui s'est poursuivie avec tous les grands démocrates et qui a fait qu'à chaque fois que l'un et l'autre ont été menacés ou que la démocratie a été menacée, la France et les États-Unis d'Amérique ont oeuvré ensemble, c'est cela l'histoire qui m'importe, pas les provocations du jour ou du lendemain.

Ensuite, nous avons besoin, pour défendre notre sécurité, nos intérêts internationaux, d'une relation forte avec les États-Unis d'Amérique. La sécurité de nos ressortissants impose, dans le cadre de la coalition qui est la nôtre, en Syrie et en Irak, dans le cadre de ce que nous faisons par ailleurs, entre autres, en Afrique, une coopération très étroite avec les États-Unis d'Amérique, en particulier en matière de renseignement. Et donc, je souhaite poursuivre cette relation stratégique. Résolument.

Ensuite, j'aurai un dialogue, que j'espère constructif, sur les sujets climatiques et économiques. Je pense que Monsieur TRUMP ferait une erreur profonde, en reniant les objectifs, en matière de climat, pris par son prédécesseur. Et je souhaite très profondément construire les voies et moyens de poursuivre l'engagement, entre autres, des États-Unis d'Amérique dans cette voie et je m'appuierai, en particulier, sur la Chine qui, au-delà de l'Europe, a décidé de prendre ses responsabilités de manière remarquable, en la matière. Quand je vois les discours récents du président XI sur ce sujet... Je ferai une alliance toute stratégique, sur ce sujet, avec nos partenaires chinois.

Enfin, je défendrai nos intérêts économiques. Je pense que Monsieur TRUMP se trompe, pour sa propre économie, à vouloir défendre le protectionnisme. L'économie américaine est l'une des plus ouvertes au monde. Elle est l'une de celles où le pouvoir d'achat des classes moyennes est le plus dépendant d'une production qui est faite dans le reste du monde. Je ne crois donc une seule seconde qu'il pourra avoir une politique protectionniste, comme il l'a promis. Si, d'aventure, il la conduisait, l'Europe, puisque c'est l'Europe, en matière commerciale, qui nous protège et conduit nos intérêts, défendra ces derniers avec une politique de tarifs qui, dans le respect des règles de l'OMC, défendra

nos intérêts. Je ne souhaite pas m'engager dans cette aventure. Mais nous répondrons si, d'aventure, de mauvais choix étaient pris.

Enfin, pour la Russie : je souhaite avoir un dialogue exigeant avec les dirigeants russes, qui permettra, dans le cadre du processus de Minsk, une désescalade des sanctions, mais qui suppose le respect d'un processus qui a été décidé - qu'on appelle le processus de Minsk. Et, au-delà de ce processus et de l'organisation, à la fois de son respect et de la désescalade des sanctions, je souhaite poursuivre un dialogue exigeant mais nécessaire avec la Russie comme avec d'autres puissances régionales autoritaires dont nous ne partageons pas les valeurs mais qui sont indispensables en tant que partenaires pour construire la paix dans le Proche et le Moyen Orient, entre autres. Donc j'aurai un dialogue avec la Russie, avec l'Iran, avec la Turquie, avec l'Arabie Saoudite, pour pouvoir avancer de manière concertée à une solution politique durable en Syrie, entre autres, aujourd'hui, et sur les autres grandes discussions internationales qui ne manqueront pas d'apparaître dans les prochains mois.

Je vous remercie pour votre attention, Messieurs et Mesdames. Merci à vous.

Aller plus loin

[Le programme >](#)

en-marche.fr/programme

[Construction des propositions >](#)

en-marche.fr/article/comment-emmanuel-macron-a-t-il-construit-ses-propositions

[Le replay >](#)

en-marche.fr/article/emmanuel-macron-presentation-programme